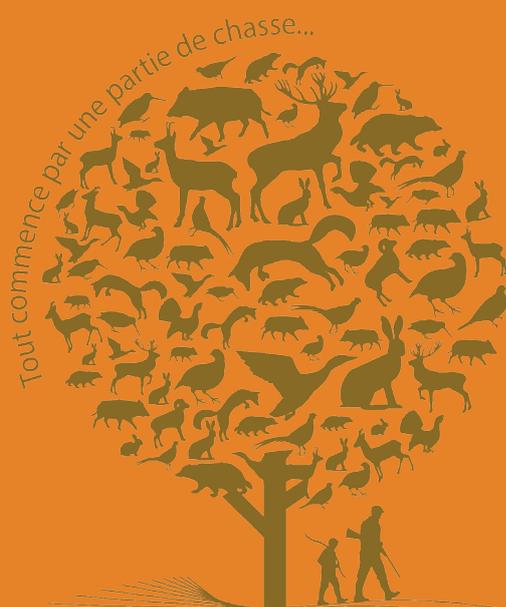




LET TRE INFORMATION des MIGRATEURS

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20



Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

N° 4
Décembre 2021

2021

Rédaction :

Maxime Gaubert - Laure Campredon

Conception :

Chantal Peytavin



9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711

12007 RODEZ CEDEX

05.65.73.57.20

fdc12@chasseurdefrance.com

<http://www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/>

Le mot du Président

Avec ce nouveau numéro de la revue « Info Mig » nous vous livrons vos rubriques habituelles sur les bécassines, la bécasse, les canards et autres grives... Ce numéro fait la part belle aux opérations de baguage et aux reprises d'oiseaux bagués. Sans oublier bien évidemment notre chasse traditionnelle caussenarde : la tendelle. Malgré une année quasiment blanche à cause du COVID et avenir bien sombre du fait de la pression que mettent nos opposants notre chasse traditionnelle continue de perdurer.

C'est choquant de voir que le monde de l'écologie ose s'attaquer aux chasses traditionnelles alors qu'il ne fait rien contre l'arrachage des haies, le drainage des zones humides, l'utilisation des produits phytosanitaires, l'urbanisation galopante et les routes toujours plus nombreuses...

La liste est longue et loin d'être exhaustive de tous ces aménagements qui tuent tous les ans chacun 100 000 fois plus d'oiseaux et d'animaux sans distinction de statut que les chasses traditionnelles ne l'ont fait depuis des siècles et ne le feront jamais.

L'insistance du ministère de l'Écologie à vouloir détruire les chasses traditionnelles traduit une volonté de faire rapidement à bas frais et à grand bruit de la communication pour bobo citadins et surtout donner l'impression d'être à l'ouvrage et de servir à quelque chose.

Ne soyez pas dupe, les chasses traditionnelles ne sont qu'une entrée. L'impuissance du ministère pour agir sur les vrais problèmes environnementaux et écologiques doit être masquée par des actions qui font le buzz. La tourterelle des bois, les oies, la chasse au gluau et demain la bécasse et après-demain le sanglier, rien ne nous sera épargné. Nous devons faire preuve de solidarité face à l'adversité.

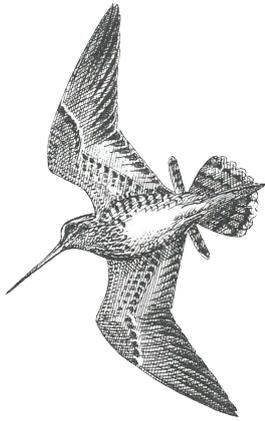
La chasse doit être expliquée et mise en perspective il n'y a qu'en informant les non-chasseurs que nous pourrons mettre un frein à ceux qui pétitionnent contre nous profitant ainsi de l'ignorance des urbains toujours prompt à s'émouvoir de la mort d'un animal un hamburger à la main. Longue vie à la Tendelle, bonne lecture et soyons tous unis.

Jean-Pierre Authier

Sommaire

5

Les bécassines
Bécassine des marais
Bécassine sourde

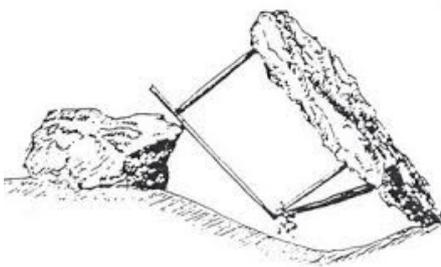


Les bécasses
Résultats étude CPB
Chassad'Apt
Analyse FDC12
Zoom sur les retours bagues
Focus : les vers de terre à la moutarde
A la pêche à la bécasse

9

23

Autres oiseaux...
Le canard chipeau



24

Tendelles
Bilan

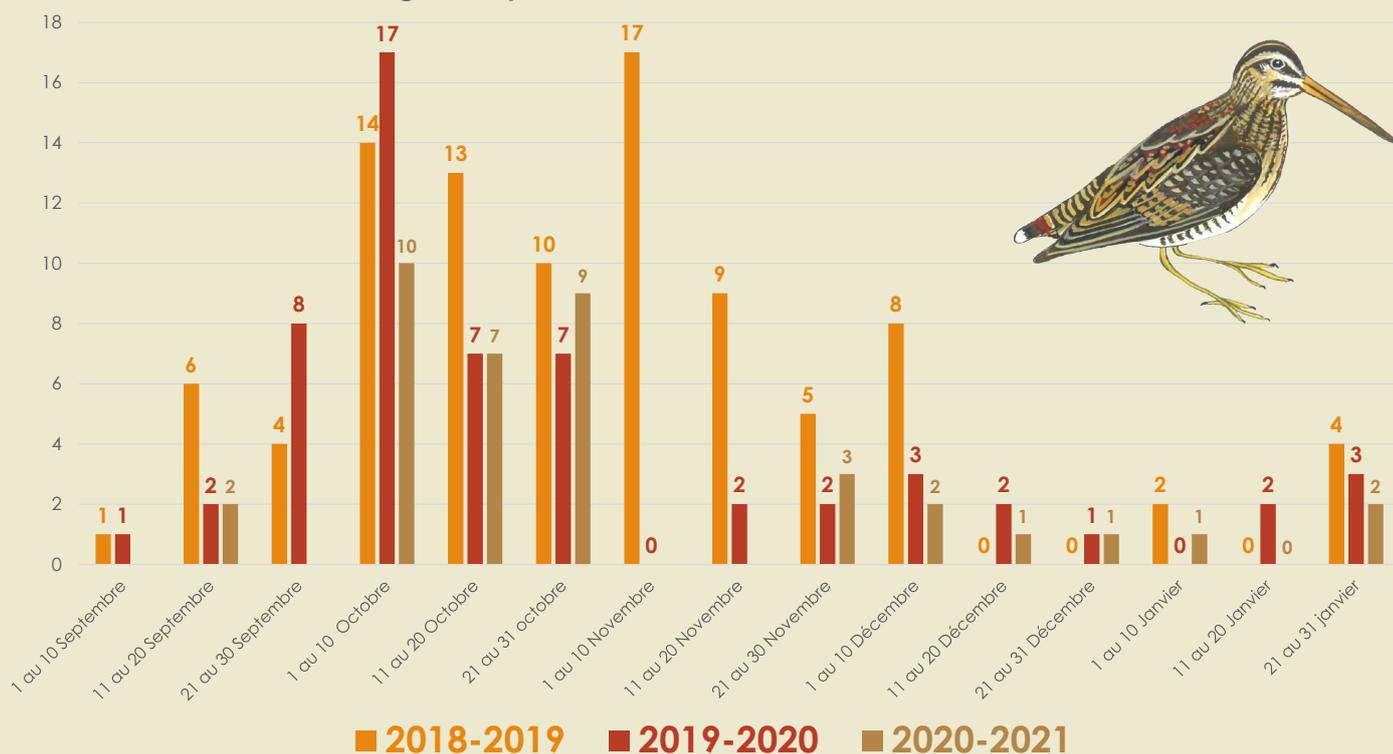
Les Bécassines

La bécassine des marais Quelques chiffres

INDICE CYNEGETIQUE ABONDANCE (ICA) SUR LA BASE DES RETOURS D'INFO DES CHASSEURS VOLONTAIRES

| | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 au 10 Septembre | 0 | 0 | 8 | 1 | 1 | |
| 11 au 20 Septembre | 19 | 12 | 16 | 6 | 2 | 2 |
| 21 au 30 Septembre | 10 | 11 | 8 | 4 | 8 | |
| 1 au 10 Octobre | 12 | 6 | 0 | 14 | 17 | 10 |
| 11 au 20 Octobre | 11 | 6 | 3 | 13 | 7 | 7 |
| 21 au 31 octobre | 9 | 3 | 5 | 10 | 7 | 9 |
| 1 au 10 Novembre | 24 | 15 | 3 | 17 | 0 | |
| 11 au 20 Novembre | 13 | 11 | 1 | 9 | 2 | |
| 21 au 30 Novembre | 3 | 14 | 6 | 5 | 2 | 3 |
| 1 au 10 Décembre | 7 | 0 | 0 | 8 | 3 | 2 |
| 11 au 20 Décembre | 7 | 11 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| 21 au 31 Décembre | 2 | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 1 au 10 Janvier | 1 | 0 | 2 | 2 | 0 | 1 |
| 11 au 20 Janvier | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| 21 au 31 janvier | 0 | 0 | 1 | 4 | 3 | 2 |
| Bécassine des Marais : Nombre de Prélèvement à la Chasse | 118 | 93 | 53 | 93 | 57 | 38 |

Chronologie des prélèvements des Bécassines des Marais : ICA



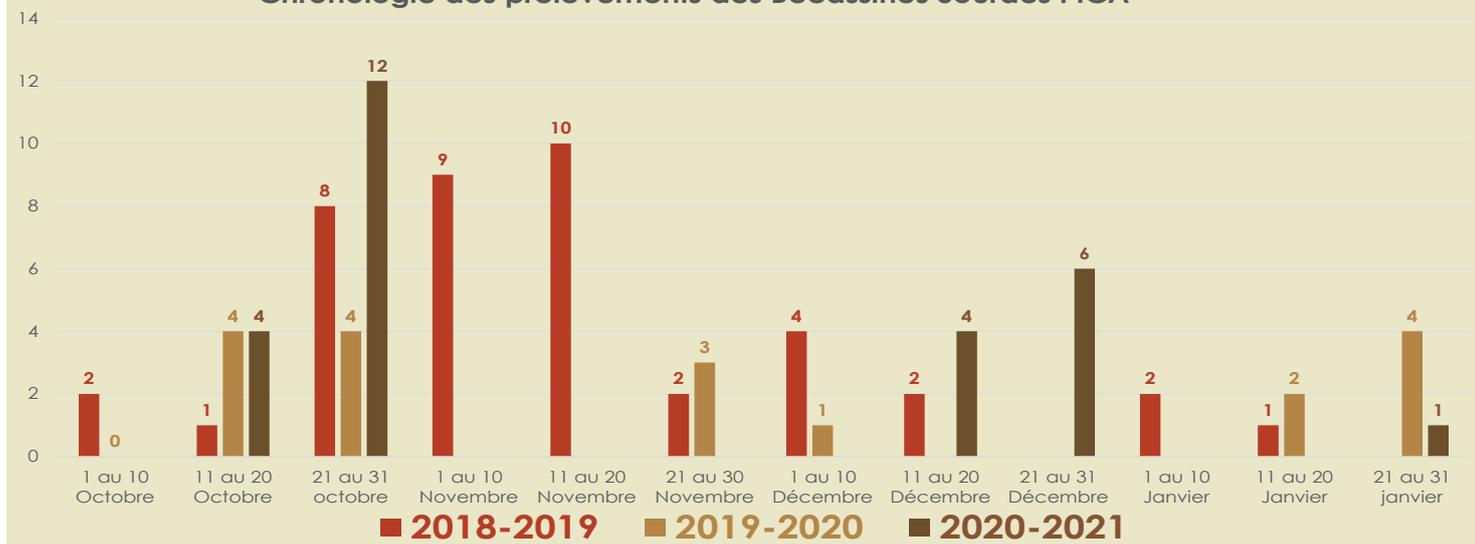
La bécassine sourde



INDICE CYNETIQUE ABONDANCE (ICA) SUR LA BASE DES RETOURS D'INFO DES CHASSEURS VOLONTAIRES

| | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 au 10 Octobre | 5 | 2 | 0 | 2 | 0 | |
| 11 au 20 Octobre | 6 | 3 | 4 | 1 | 4 | 4 |
| 21 au 31 octobre | 10 | 4 | 3 | 8 | 4 | 12 |
| 1 au 10 Novembre | 9 | 11 | 3 | 9 | | |
| 11 au 20 Novembre | 4 | 7 | 2 | 10 | | |
| 21 au 30 Novembre | 7 | 12 | 4 | 2 | 3 | |
| 1 au 10 Décembre | 8 | 1 | | 4 | 1 | |
| 11 au 20 Décembre | 2 | 8 | | 2 | | 4 |
| 21 au 31 Décembre | 3 | | | | | 6 |
| 1 au 10 Janvier | | | 1 | 2 | | |
| 11 au 20 Janvier | 1 | | | 1 | 2 | |
| 21 au 31 janvier | | | 1 | | 4 | 1 |
| Bécassine Sourde : Nombre de Prélèvement à la Chasse | 55 | 48 | 18 | 41 | 18 | 27 |

Chronologie des prélèvements des Bécassines Sourdes : ICA

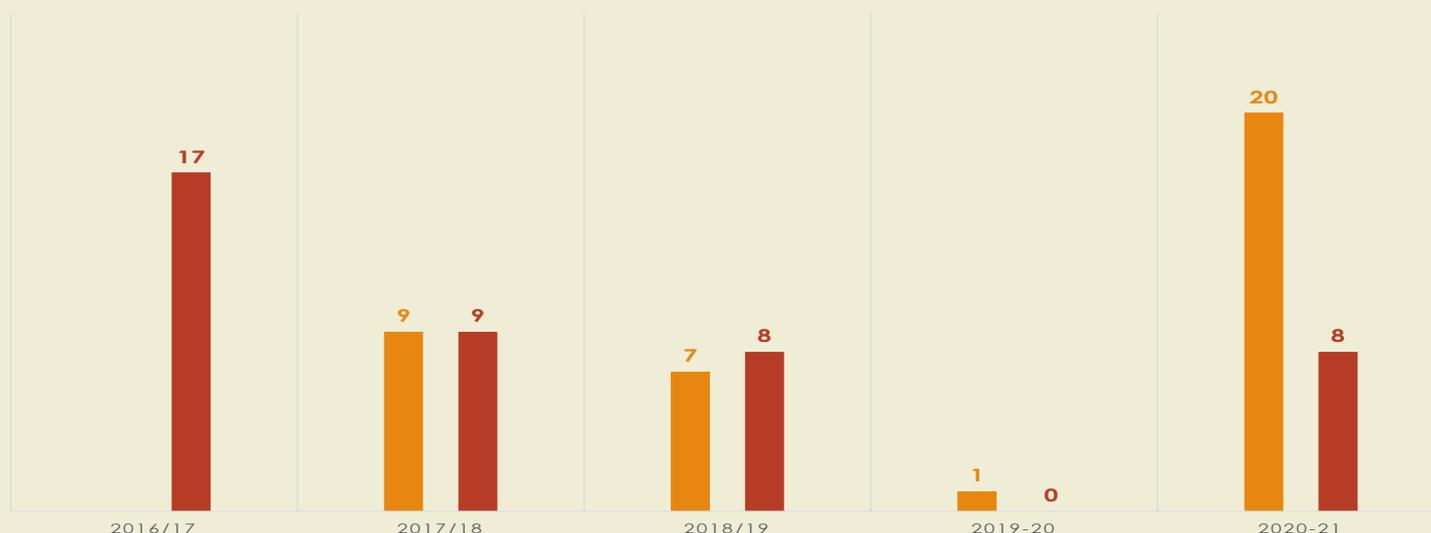


Bécassines des marais
Bécassines Sourde

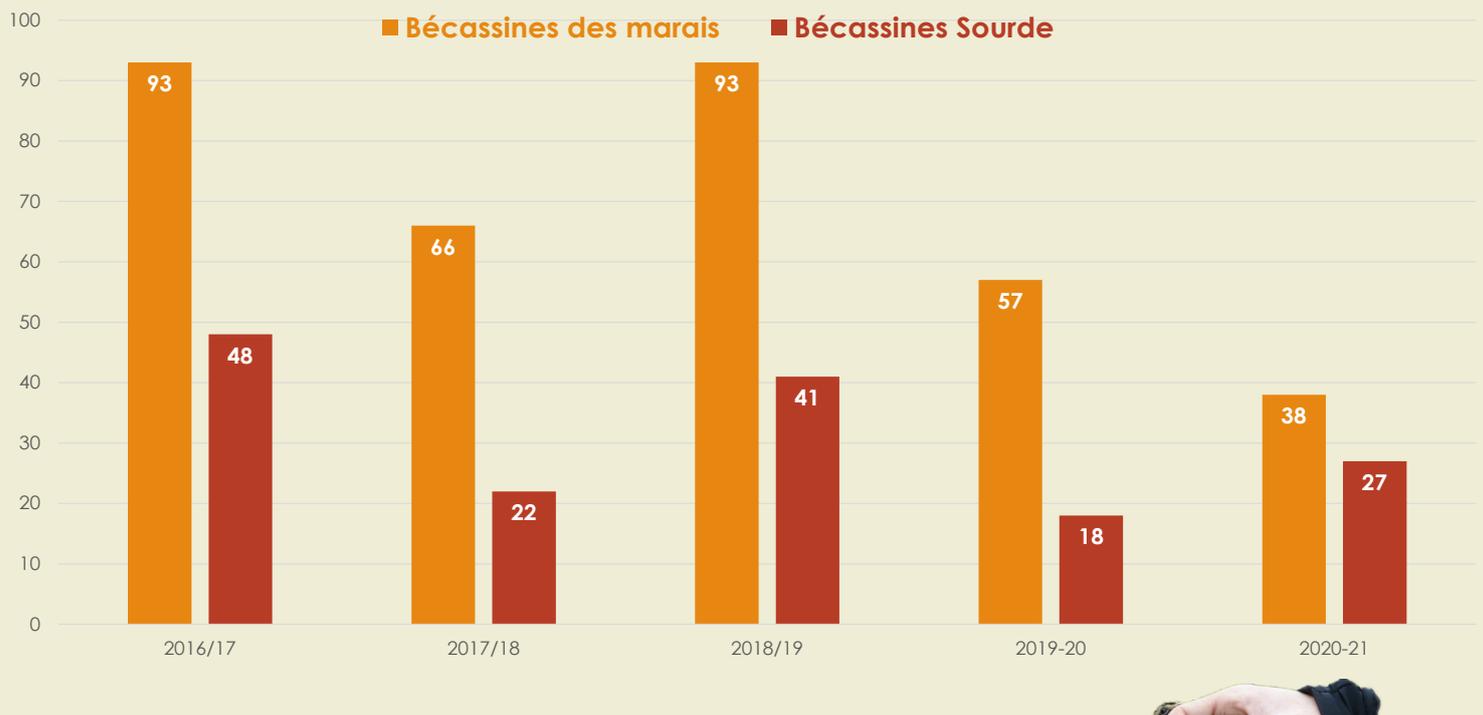
| | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | 2017/18 | 2018/19 | 2019-20 | 2020-21 |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Bécassines des marais | 107 | 102 | 118 | 93 | 66 | 93 | 57 | 38 |
| Bécassines Sourde | 31 | 17 | 55 | 48 | 22 | 41 | 18 | 27 |

EVOLUTION DES CAPTURES DE BÉCASSINES : BAGUAGES

■ Bécassines des Marais ■ Bécassines Sourde



Evolution du nombre de plumages :
INDICE CYNEGETIQUE ABONDANCE (ICA) SUR LA BASE DES RETOURS D'INFO DES
CHASSEURS VOLONTAIRES



Retour d'ailes :

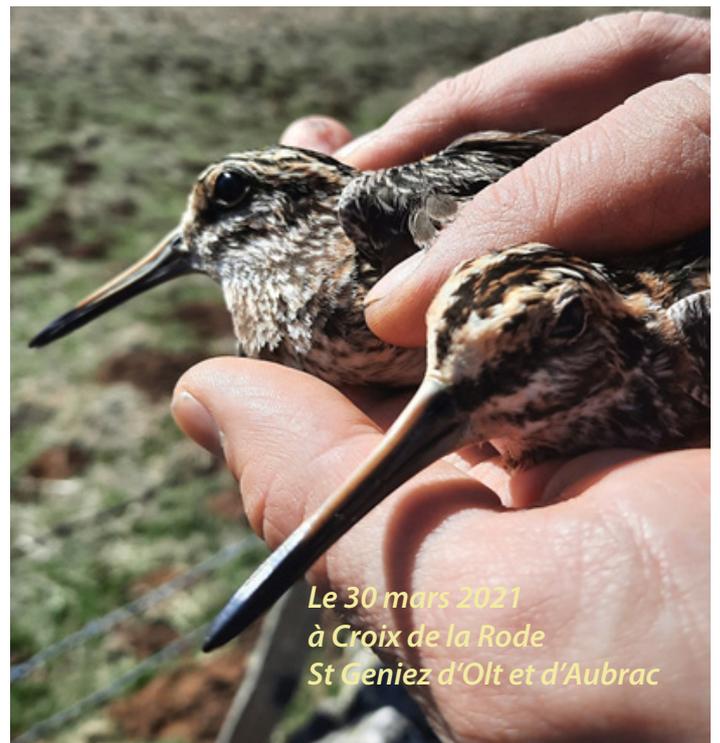
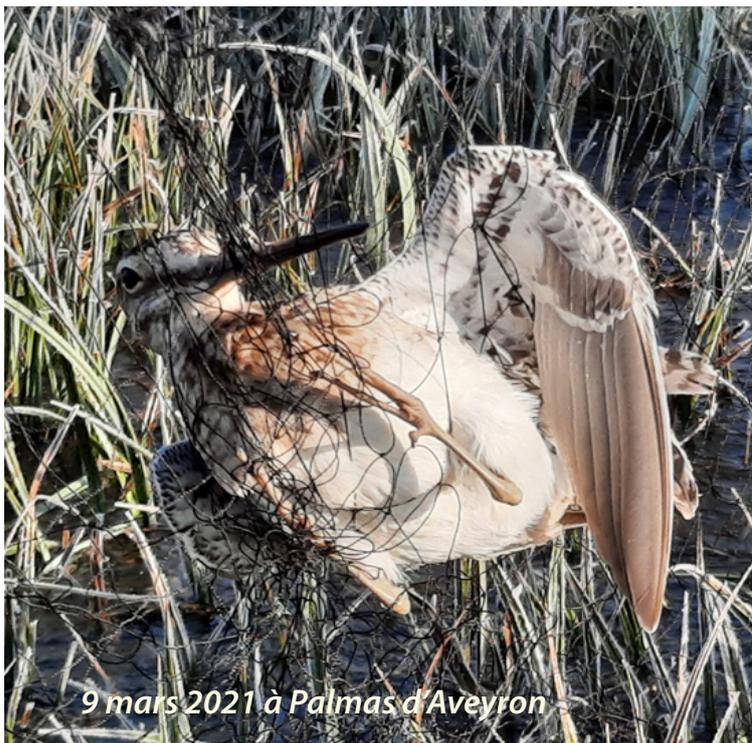
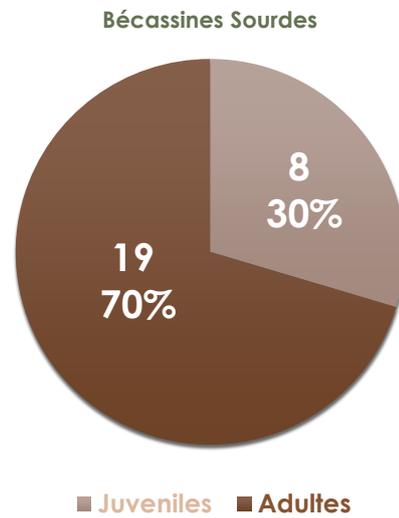
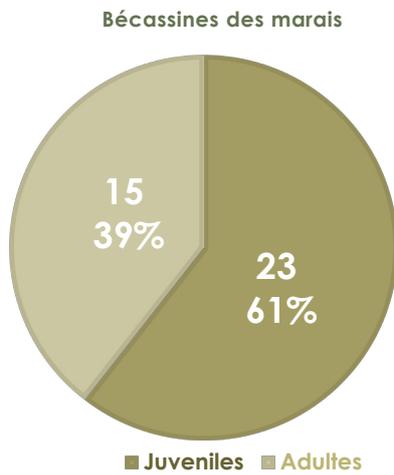
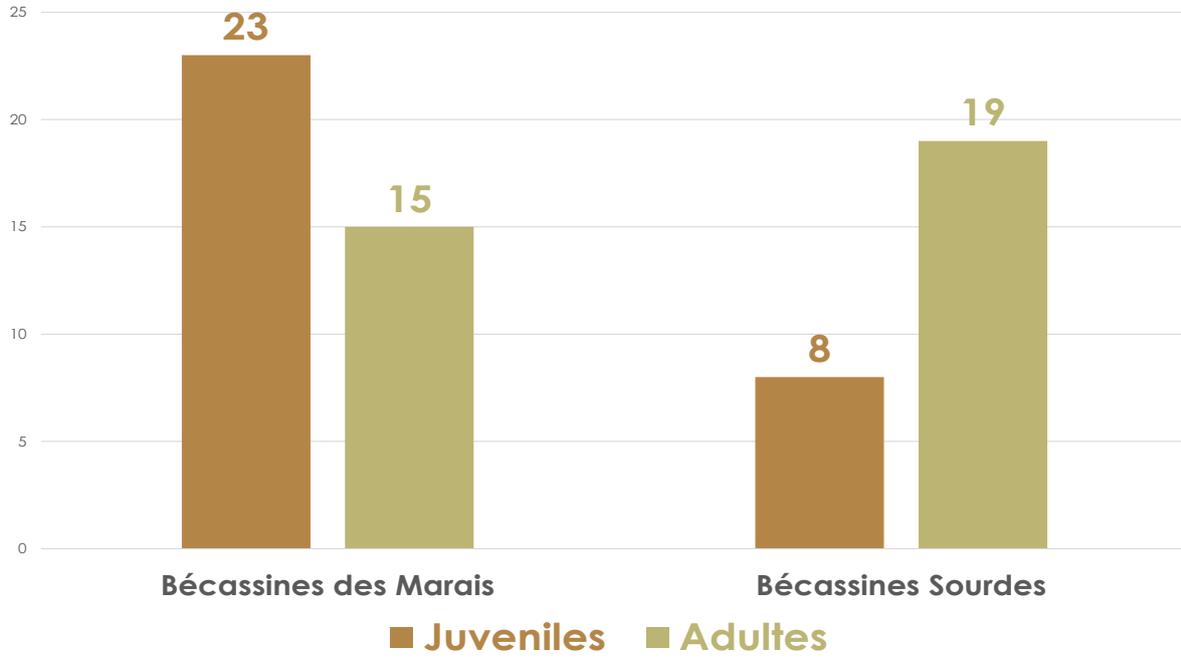
Tout chasseur de bécassine, sur la base du volontariat, peut nous retourner les ailes en indiquant la commune du prélèvement, la date et le poids de l'oiseau



Opération baguage 8 mars 2021 20h20 à Palmas d'Aveyron



Baguage Juvéniles et Adultes



Les Bécasses

Comme vous le savez, le retour des Cartes de Prélèvement Bécasse (CPB) est obligatoire lorsque l'on veut bénéficier du carnet de prélèvement la saison suivante.

Le carnet de prélèvement sert en effet tout à la fois au contrôle du PMA journalier et annuel sur le terrain mais est aussi un outil de gestion des populations de bécasse. Aujourd'hui, le Ministère attend de nous un retour de 80 % des carnets de prélèvements.

Nous ne sommes plus très loin de ce chiffre et c'est un vrai motif de satisfaction. Nous devons ce bon résultat en très grande partie à **Chass'Adapt** qui permet un retour automatique des données et au fait que vous êtes de plus en plus nombreux à retourner votre carnet de prélèvement. Tout le monde s'accorde pour dire que **Chass'Adapt** c'est l'avenir et que l'essayer c'est l'adopter. Si tout le monde utilise cette application alors il n'y aura plus de problème de carnet de prélèvement non retourné.

- ☞ 3550 retours en 2015/2016 pour 9215 distribués
soit 39 %
- ☞ 3429 retours en 2016/2017 pour 8095 distribués
soit 43 %
- ☞ 3400 retours en 2017/2018 pour 6795 distribués
soit 50 %
- ☞ 2732 retours en 2018/2019 pour 5807 distribués
soit 47 %
- ☞ 3183 retours en 2019/2020 pour 5979 distribués
soit 53 % (dont 686 Chassadapt)
- ☞ 3897 retour en 2020/2021 pour 5006 distribués
soit 72 % (dont 715 Chassadapt)

Résultats étude des Carnets de Prélèvements Bécasses (CPB)

ChassAdapt

Pratique et facile d'utilisation, l'application mobile gratuite «ChassAdapt» permet aux chasseurs d'enregistrer leurs prélèvements en temps réel sur leur smartphone en quelques clics directement sur le terrain.

Disponible sur Google Play et App Store, elle remplacera à terme les carnets papier bécasse et autres bagues des espèces soumises à déclaration de prélèvement.

Par ailleurs, vous n'avez plus à rendre votre carnet papier puisque les données sont automatiquement centralisées dès qu'il y a du réseau.

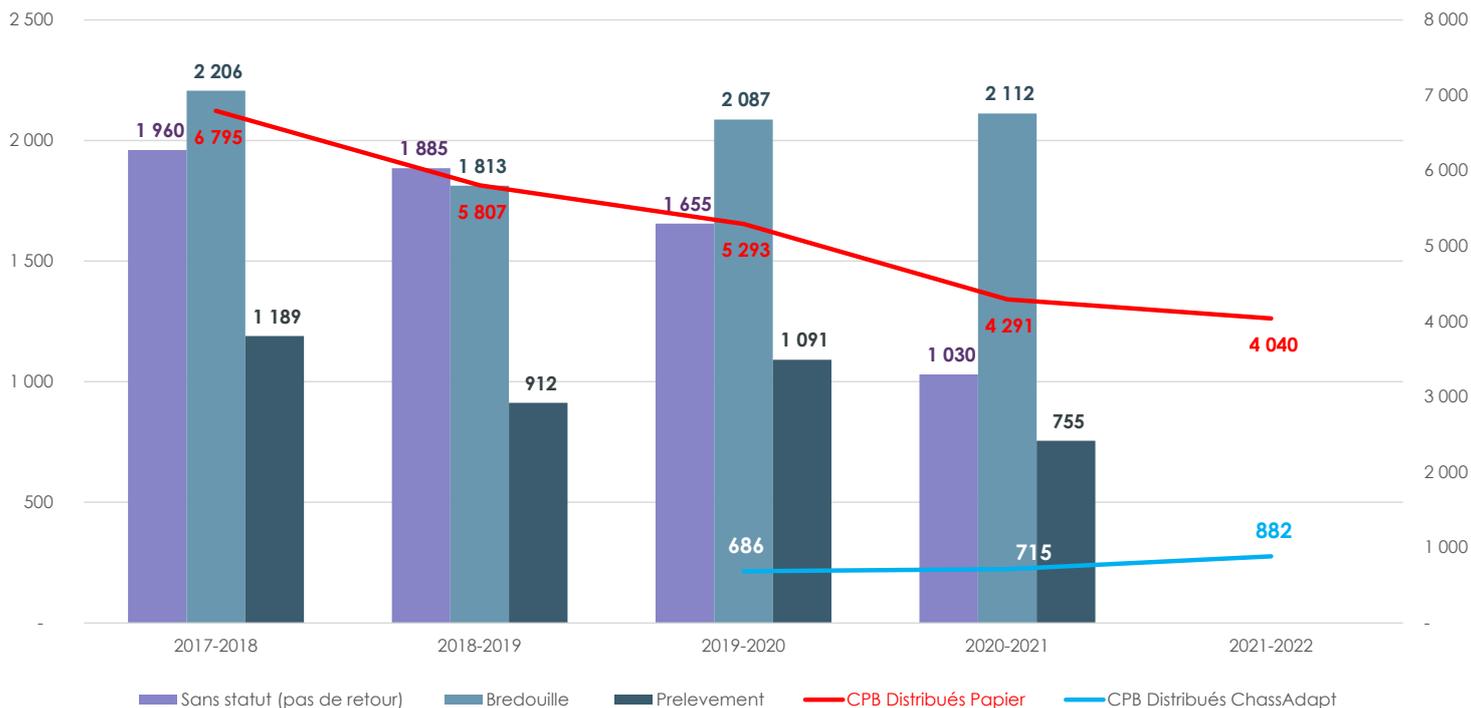
*Pour la prochaine saison,
adoptez ChassAdapt !*



RETOUR DES CPB



Évolution des cartes prélèvements bécasse

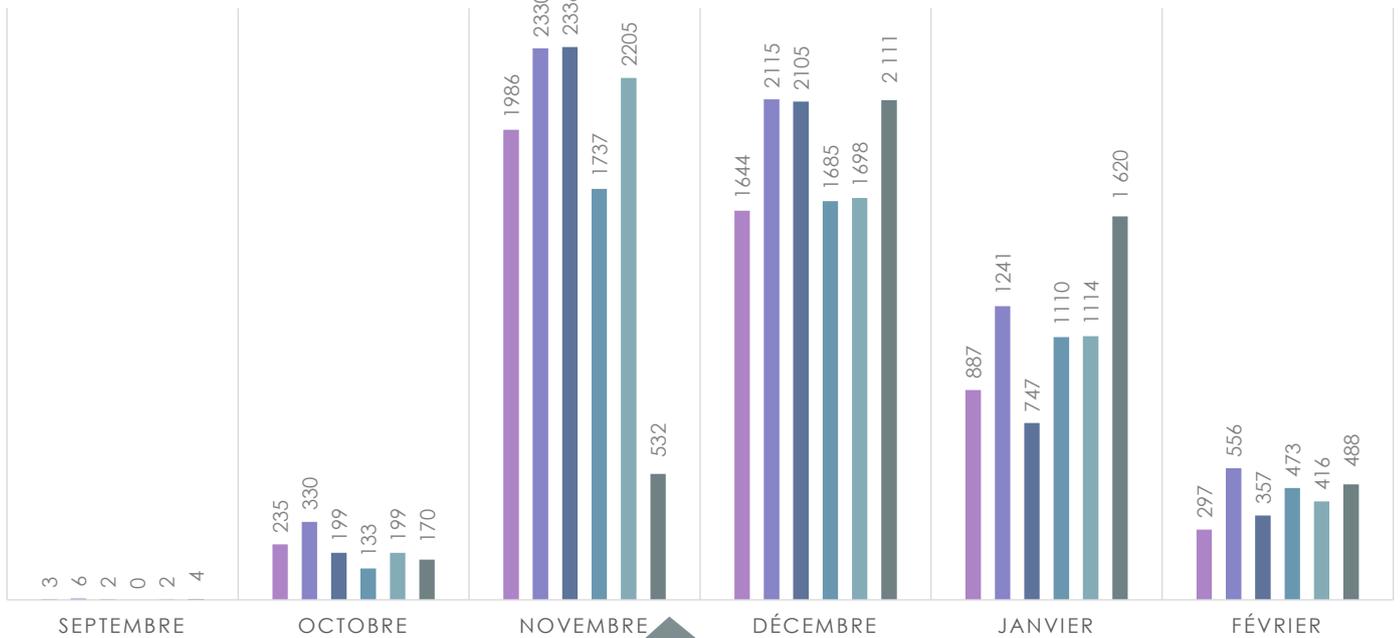


LÉGENDE

- Sans Statut** : pas de retour (chasseur qui ne valide plus)
- Bredouille** : sans prélèvement
- Prélèvement** : avec au moins 1 oiseau prélevé
- Illisible** : des erreurs de pointage ou languettes

PRELEVEMENTS BECASSES PAR MOIS

■ 2015/2016 ■ 2016/2017 ■ 2017/2018 ■ 2018/2019 ■ 2019/2020 ■ 2020/2021



Effet du Covid :
confinement en novembre 2020

- **10,51%** des bécasses sont prélevées au mois de **Novembre 2020** (effet confinement)
37 % en 2019
- **41,69 %** des bécasses sont prélevées au mois de **Décembre 2020** (retour des bécassiers sur le terrain)
29 % en 2019
- **32%** des bécasses sont prélevées au mois de **Janvier**
19 % en 2019

En 2019 : 66% des prélèvements du département ont été effectué sur Novembre et Décembre,

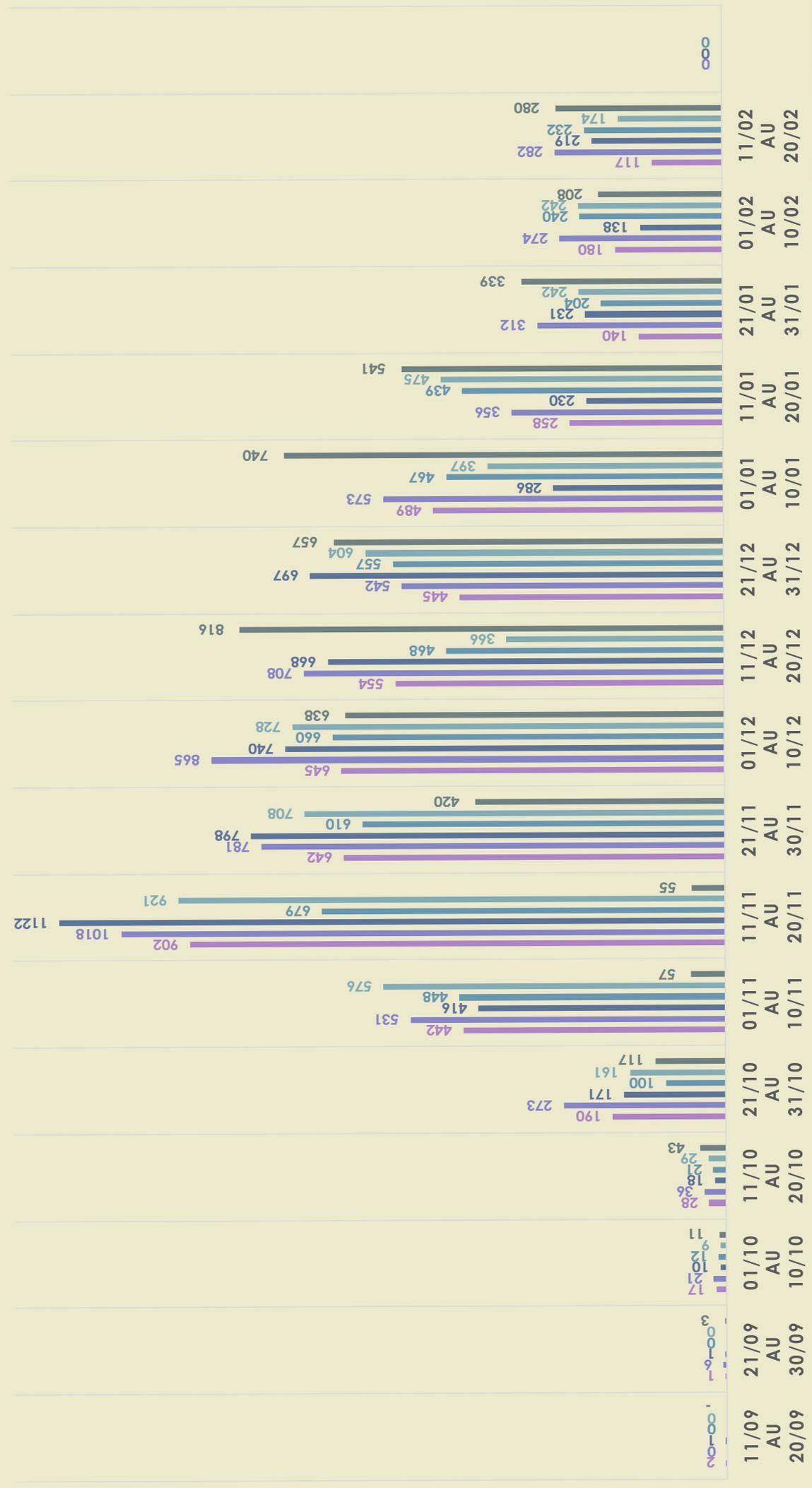
En 2020 : 73% des prélèvements ont été réalisés en décembre et janvier

La baisse de prélèvement du mois de novembre n'a pas été lissé sur la saison

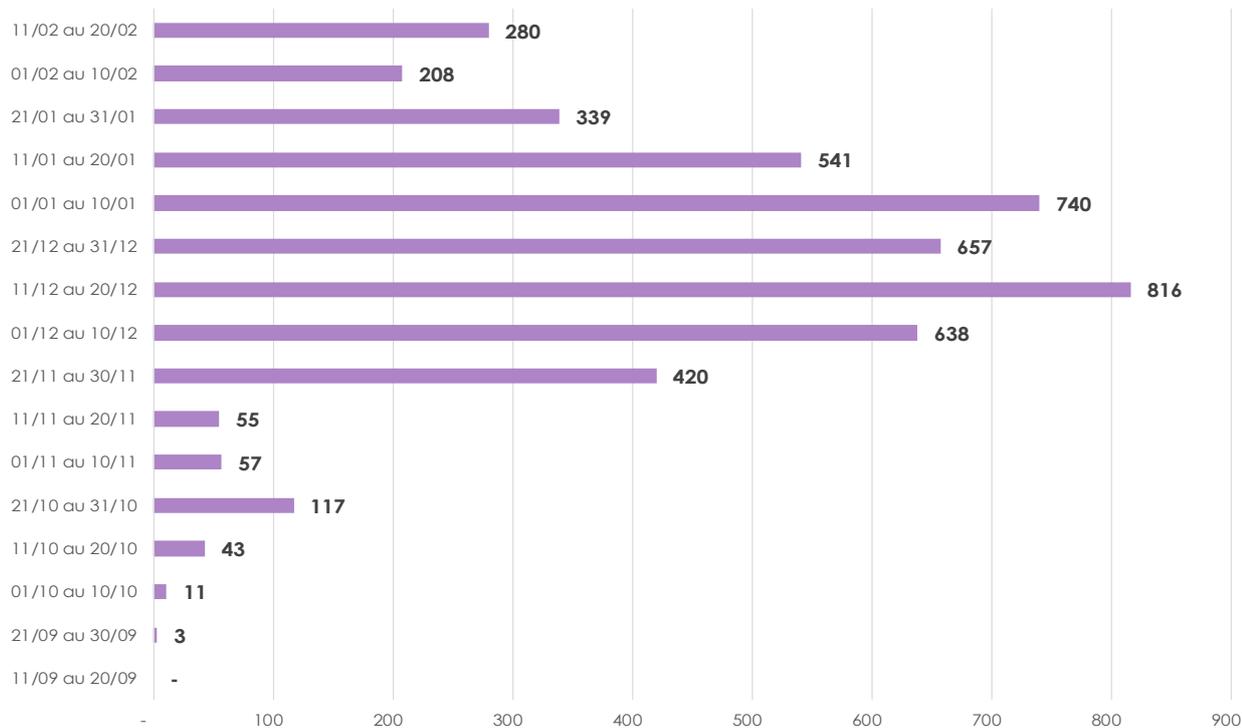


PRÉLÈVEMENTS PAR DÉCADE

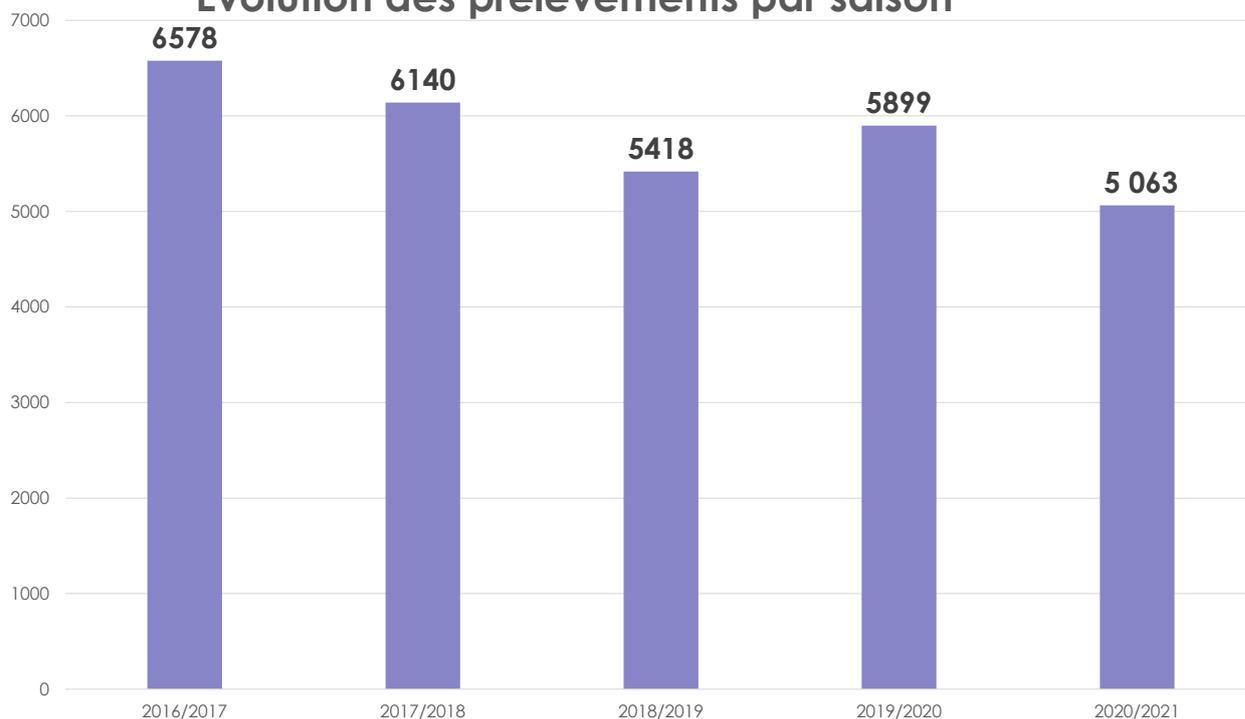
■ 2015/2016 ■ 2016/2017 ■ 2017/2018 ■ 2018/2019 ■ 2019/2020 ■ 2020/2021



Prélèvements par décade 2020/2021



Evolution des prélèvements par saison





FOCUS

Les vers de terre à la moutarde

Pourquoi s'intéresser aux vers de terre lorsqu'on est une Fédération Départementale des Chasseurs ?

L'idée peut en effet paraître incongrue. Pourtant elle ne l'est pas tant s'en faut et à bien des égards le vers de terre mérite l'attention des chasseurs.

En effet, le ver de terre est l'aliment principal de la bécasse et le sanglier adore le mettre au menu. D'ailleurs, en Aveyron, on entend souvent les chasseurs de bécasse dire que l'on a le gîte, mais pas forcément le couvert pour la mordorée. Vraie ou fausse, cette allégation loin de nous laisser perplexes, a fait naître chez nous la volonté d'en savoir un peu plus sur le monde souterrain.

Aussi, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a proposé à un stagiaire, Rémi, de mettre en place une opération de comptage des vers de terre. Cela en partenariat avec les deux clubs de bécassiers du département (BDF et CNB). Bien évidemment, toutes les personnes volontaires pour cette opération de collecte de données seront les bienvenues.

Cette démarche n'est pas nouvelle et le Muséum National d'Histoire Naturelle et plusieurs facultés et des chambres d'agriculture ont déjà réalisé pareilles études dans le cadre de projet d'observatoire de la biodiversité ordinaire en milieu agricole. Tous ces chercheurs ont instauré un protocole à base de moutarde plutôt facile à mettre en place pour comptabiliser les lombrics. Vous avez bien lu : à base de moutarde. Visiblement le monde des lombriciens n'aime pas trop la moutarde. Aussi, lorsque l'on arrose une surface d'un mètre carré avec une décoction de 300 grammes de moutarde, très vite les vers de terre cherchent à fuir par le haut. Il ne reste plus alors qu'à les capturer, les classer par taille puis les compter... avant de les relâcher. Ainsi, nous allons pouvoir comparer quels types de sols, quels types de cultures et quels types de façons culturales sont les plus propices aux vers de terre. Ce travail devra bien évidemment se faire en total partenariat avec les agriculteurs.

L'opération doit impérativement se faire entre janvier et avril sur des sols déjà un peu humide. De l'avis de ceux qui ont déjà réalisé ce type de comptage, l'opération est plutôt sympathique à réaliser elle permet de se retrouver au coin du champ pour une traque tout à fait hors du commun.



Cette étude nous apportera de précieuses informations sur l'intérêt alimentaire de certaines parcelles pour la bécasse et aussi sur la santé des sols pour les agriculteurs. L'idée étant de comparer la richesse en vers de terre des parcelles où les bagueurs croisent le plus souvent des oiseaux avec celles qui ont toutes les qualités requises pour les accueillir, mais où ils n'en voient que très peu. Gageons que nous comprendrons aussi un peu mieux pourquoi certaines parcelles sont si souvent visitées par les sangliers.

L'abondance et la diversité des vers de terre constituent de très bons indicateurs de la qualité d'un sol. Les vers de terre épigés vivent en surface. Ils sont de petite taille, environ de 1 à 5 cm et de couleur plutôt rouge foncé. Les vers de terre sont lucifuges, ils n'aiment pas la lumière. Du coup cette pigmentation forte serait un moyen de mieux encaisser le rayonnement. Les épigés vivent en surface au contact des résidus organiques.

Les endogés sont quant à eux de taille moyenne de l'ordre de 3 à 16 cm, mais de couleur plutôt rose pâle à gris clair. Comme ils vivent dans les 30 premiers cm du sol, ils sont moins exposés à la lumière. Ils creusent des galeries pour se nourrir de matières minérales et de matières organiques.

Enfin les anéciques sont des vers de terre de grande taille (10-30 cm). Ils vivent jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Ils consomment des matières organiques et enfouissent même des débris végétaux dans leurs galeries. Ils sont les derniers à remonter lors de l'opération de comptage et aussi ceux pour lesquels le protocole a le plus de biais.

S'il y en a parmi vous adhérent à des clubs de bécassiers ou non, et qui souhaitent participer à ces opérations, n'hésitez pas à vous inscrire à la Fédération.

Les opérations vont démarrer très prochainement, dans le mois de février. Quoi qu'il en soit, nous vous tiendrons bien évidemment informé des avancées de cette étude pour le moins souterraine.



A la pêche à la bécasse



Avec le froid qui s'abat sur le nord de l'Europe, les bécasses font leur grand retour sur le département. Fidèles à leurs remises d'hivernage, nombre d'entre elles viennent passer l'hiver chez nous. Avec ces arrivages qui signent le début de la saison de baguage, les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs partent alors à la pêche aux bécasses, pour les baguer.

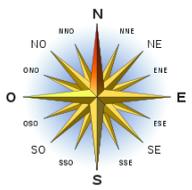
Partir à la pêche aux bécasses, avouez que ce n'est pas commun. Certes le seul point avec la pêche, c'est l'usage d'une canne à pêche pour venir déposer délicatement un filet sur l'oiseau. Mais, avant d'en arriver là, il faut trouver la bécasse sur ses sites de nourrissage. Elle se nourrit la nuit et généralement, on la rencontre sur des parcelles en sommet ou en croupes dans de vieilles prairies naturelles riches en vers de terre. Une fois l'oiseau

localisé, il faut l'aveugler avec un phare puissant pour espérer l'immobiliser au sol suffisamment longtemps pour déposer à l'aide d'une canne à pêche le filet au-dessus d'elle.

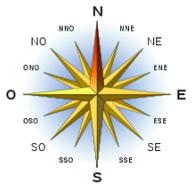
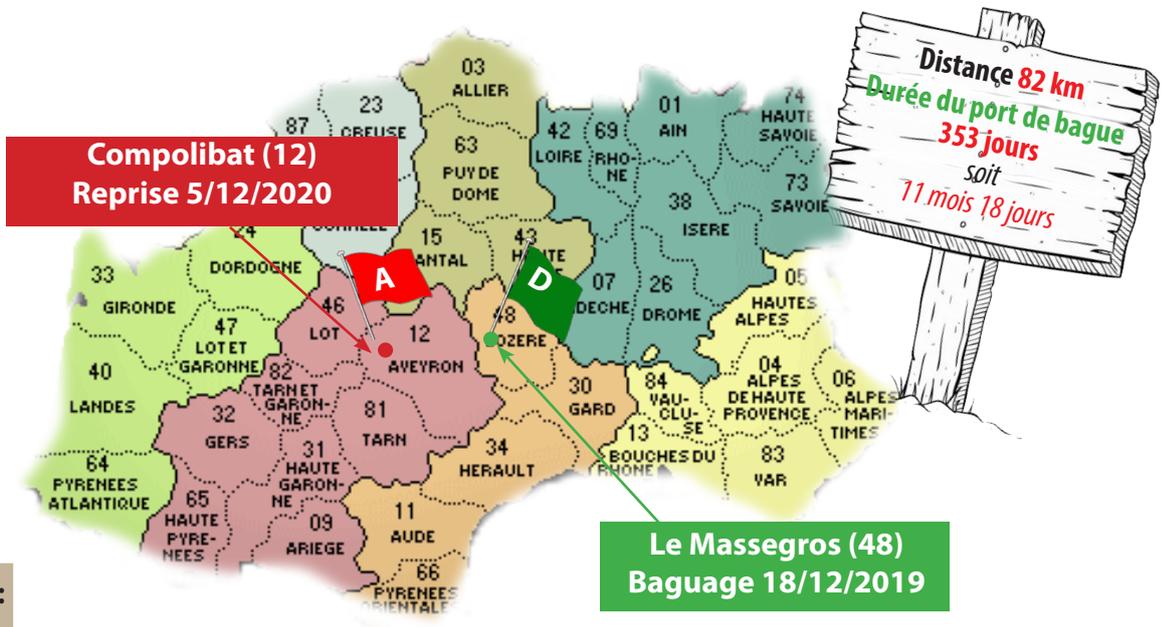
Facile à dire, plus difficile à faire. Ainsi les deux premières sorties ont permis de voir 18 bécasses et d'en capturer 8. Il se murmure qu'en ce début de saison, David Duhautoy aura été le plus habile à capturer. Une fois capturée l'oiseau est pesé et bagué. La saison dernière 18 oiseaux bagués ont été repris ou tués à la chasse apportant ainsi de précieux retours d'informations.

Retours baguage bécasse

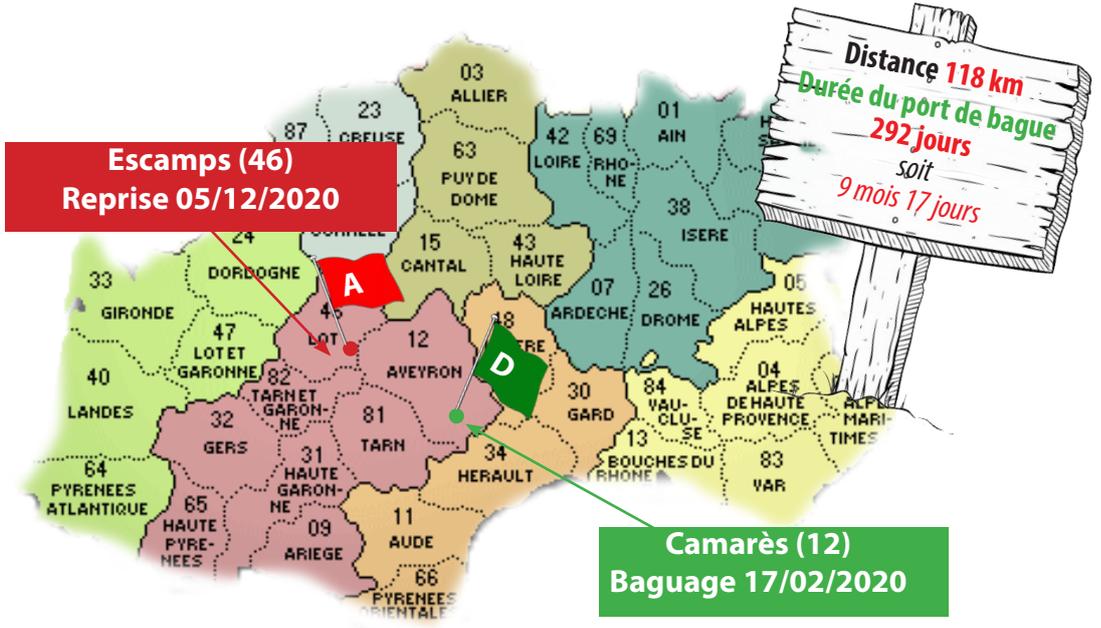
2020-2021

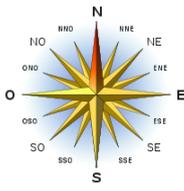


Age le jour du baguage :
Jeune précoce

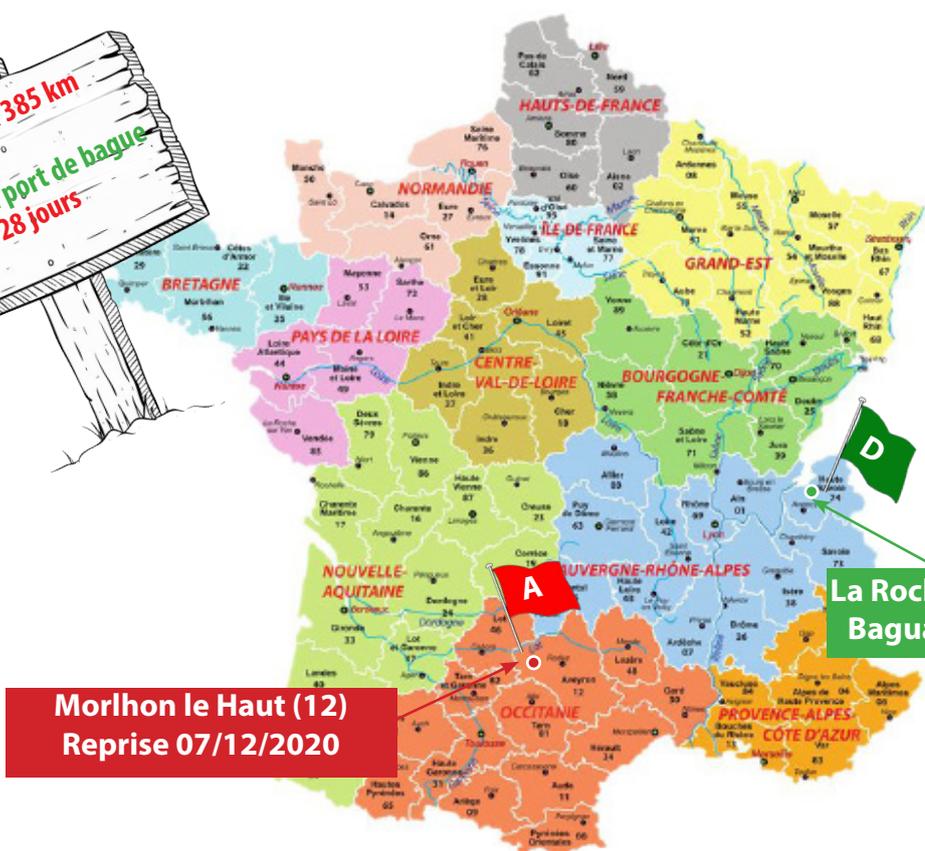


Age le jour du baguage :
Jeune précoce





Distance **385 km**
Durée du port de bague **28 jours**

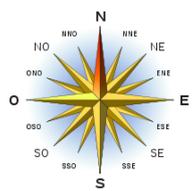


Morlhon le Haut (12)
Reprise **07/12/2020**

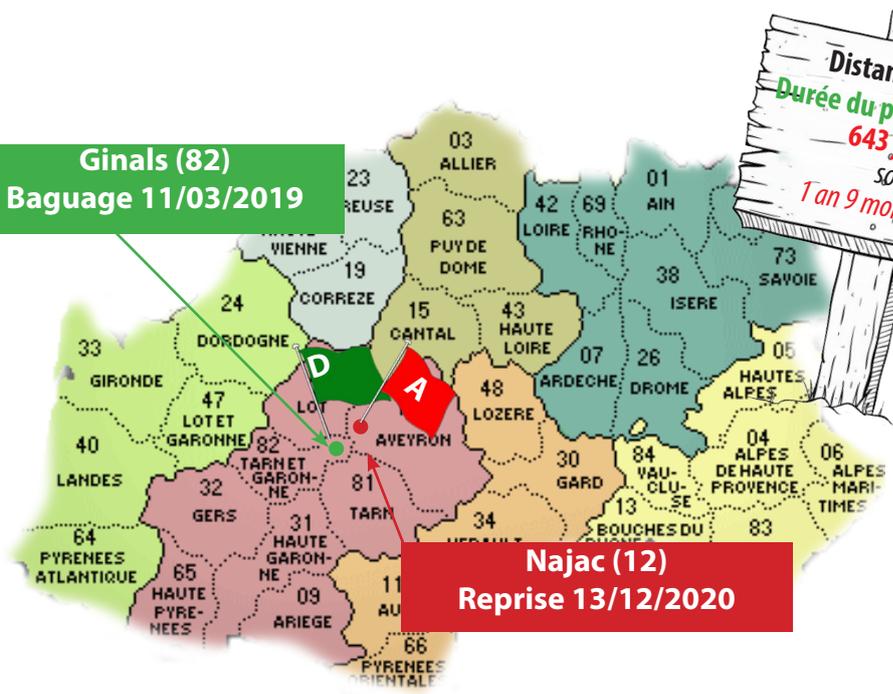
La Roche sur Foron (74)
Bague **09/11/2020**



Age le jour du bague :
Jeune précoce



Ginals (82)
Bague **11/03/2019**



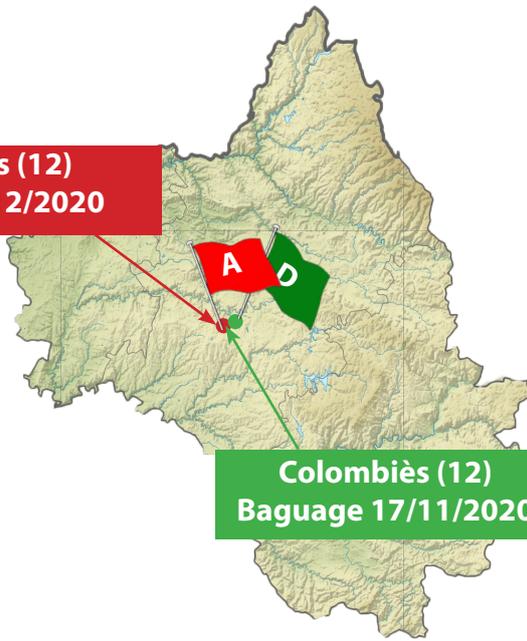
Distance **14 km**
Durée du port de bague **643 jours**
soit **1 an 9 mois 2 jours**

Najac (12)
Reprise **13/12/2020**



Age le jour du bague :
Jeune précoce

Colombiès (12)
Reprise 13/12/2020

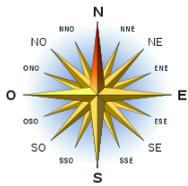
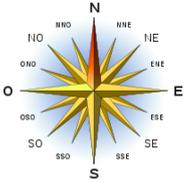


Colombiès (12)
Bague 17/11/2020

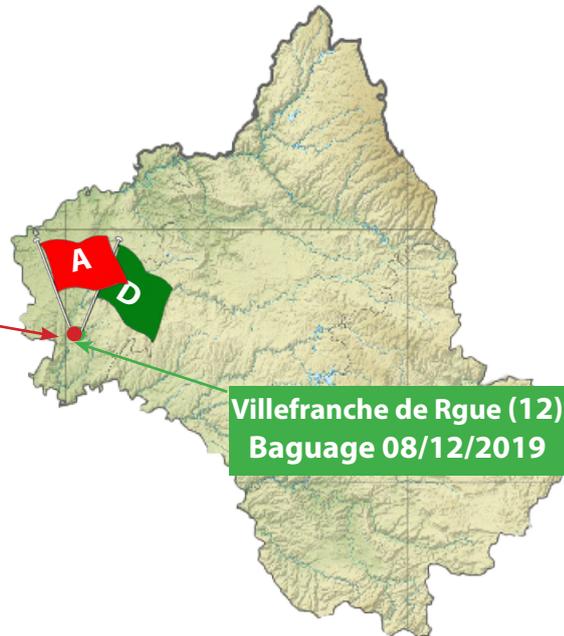
Distance 0 km
Durée du port de bague
27 jours



Age le jour du bague :
Adulte



Villefranche de Rgue (12)
Reprise 16/12/2020



Villefranche de Rgue (12)
Bague 08/12/2019

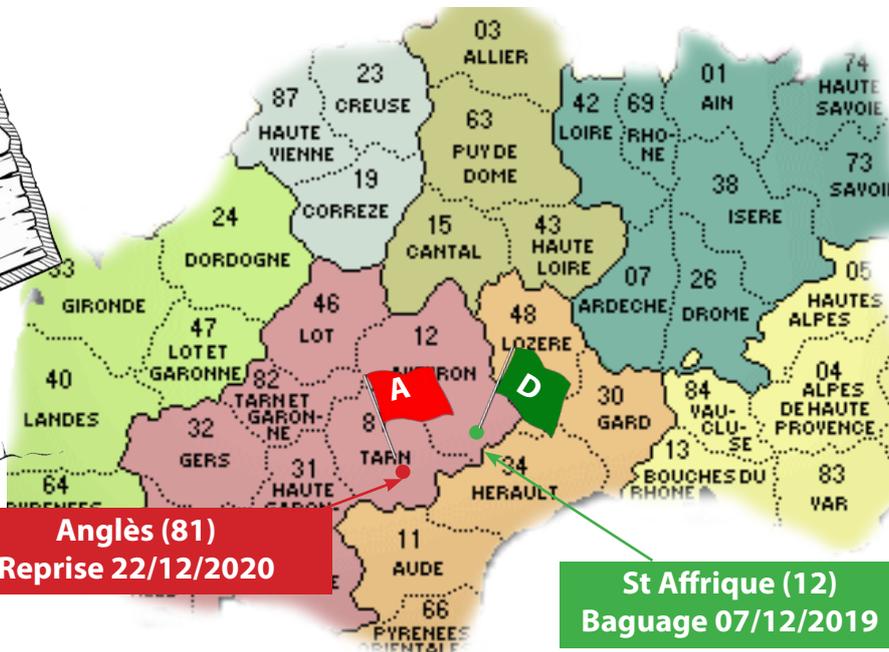
Distance 0 km
Durée du port de bague
374 jours
soit
1 an 8 jours



Age le jour du bague :
Adulte

Distance 150 km
Durée du port de bague
684 jours
soit
1 an 10 mois 15 jours

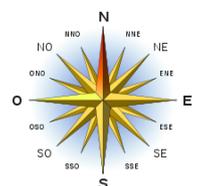
Anglès (81)
Reprise 22/12/2020

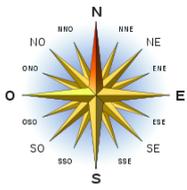


St Affrique (12)
Bague 07/12/2019



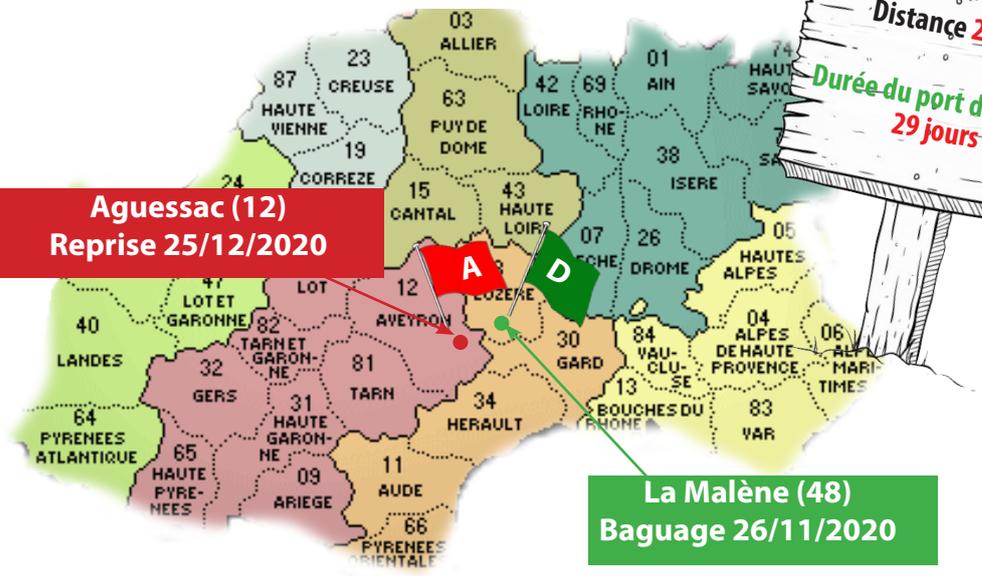
Age le jour du bague :
Jeune précoce



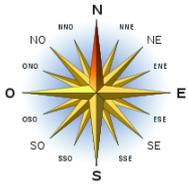


Age le jour du baguage :
Adulte

Aguessac (12)
Reprise 25/12/2020

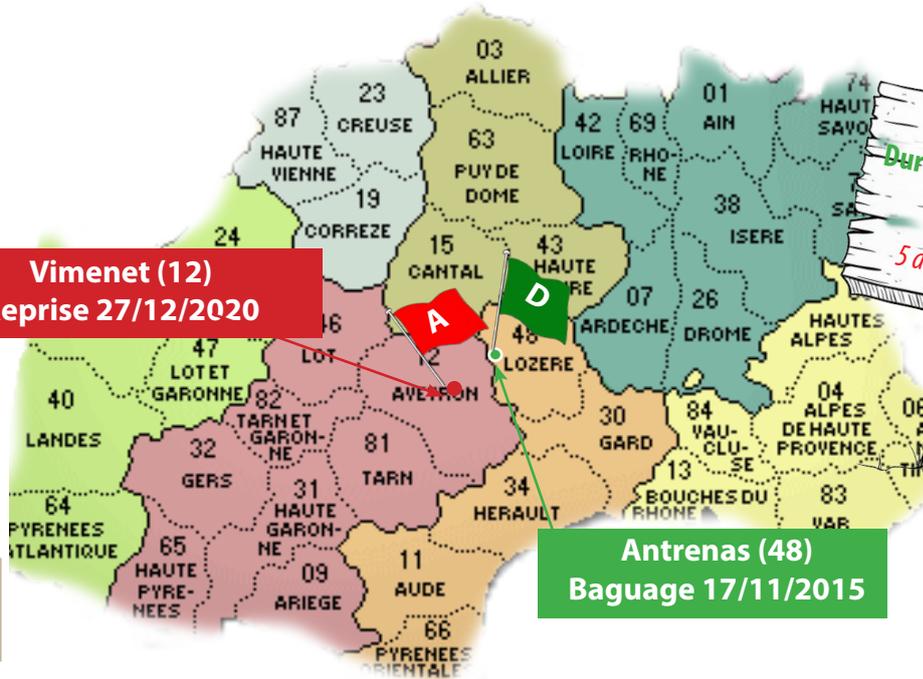


La Malène (48)
Baguage 26/11/2020



Age le jour du baguage :
Jeune précoce

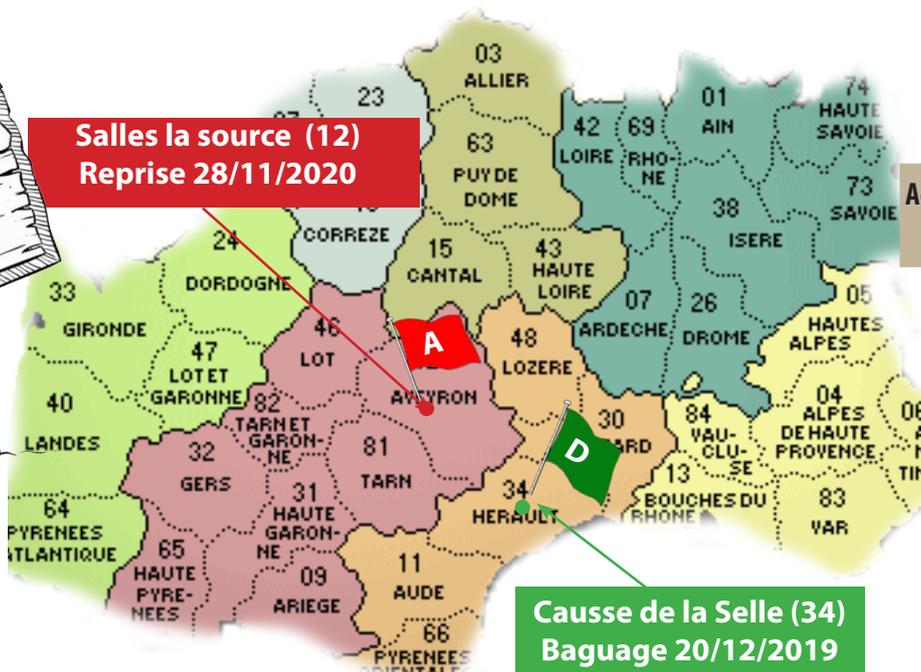
Viminet (12)
Reprise 27/12/2020



Antrenas (48)
Baguage 17/11/2015



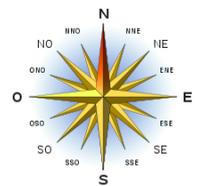
Salles la source (12)
Reprise 28/11/2020

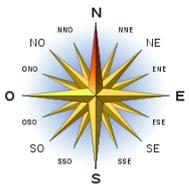


Causse de la Selle (34)
Baguage 20/12/2019



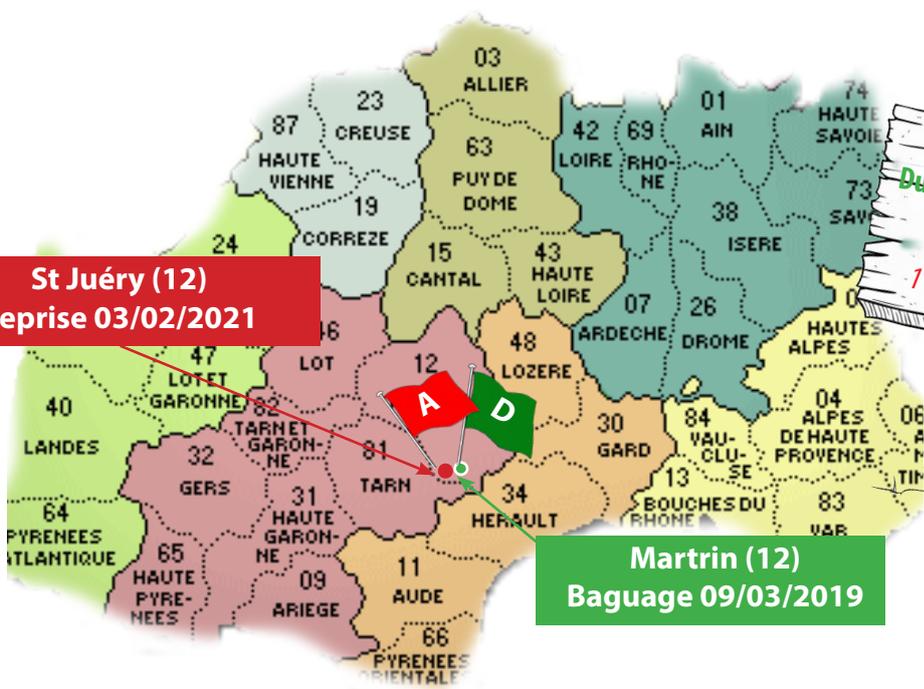
Age le jour du baguage :
Jeune précoce





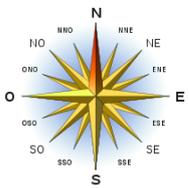
Age le jour du baguage :
Jeune précoce

St Juéry (12)
Reprise 03/02/2021



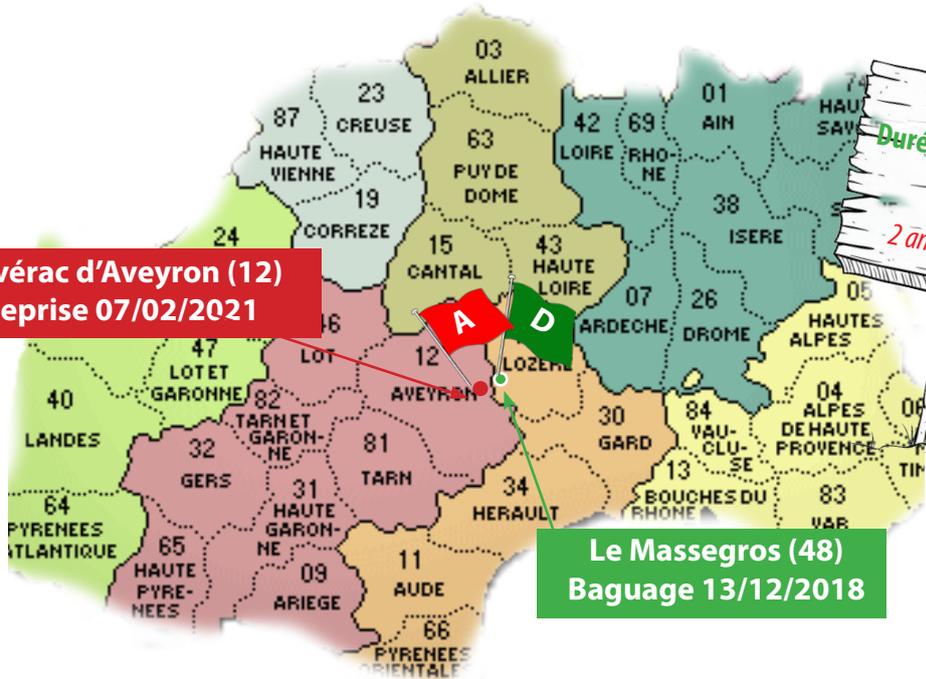
Distance **34 km**
Durée du port de bague
697 jours
soit
1 an 10 mois 25 jours

Martrin (12)
Baguage 09/03/2019



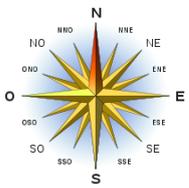
Age le jour du baguage :
Adulte

Sévérac d'Aveyron (12)
Reprise 07/02/2021



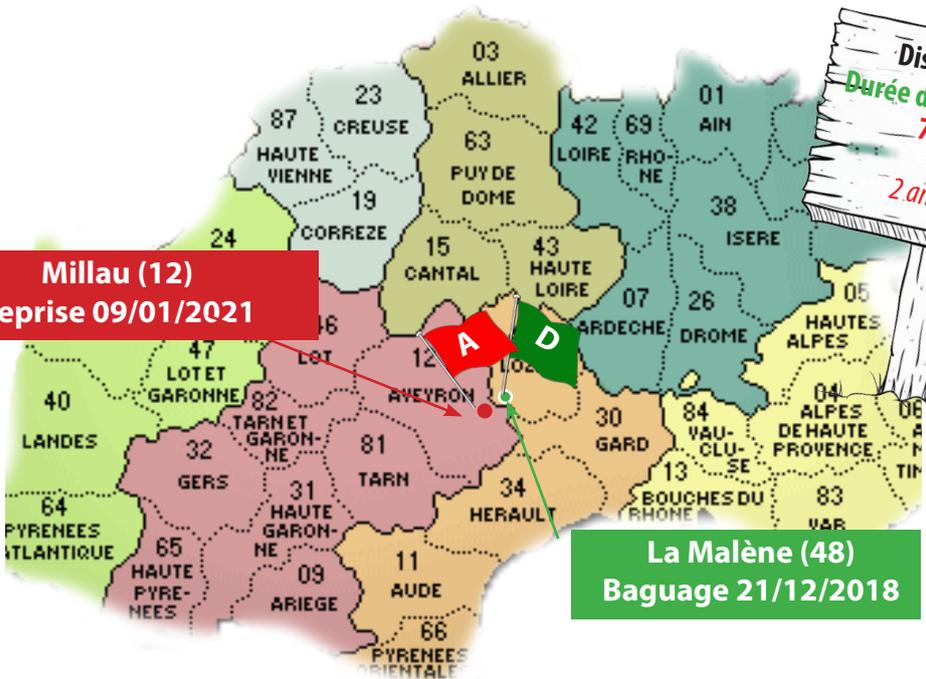
Distance **15 km**
Durée du port de bague
787 jours
soit
2 ans 1 mois 25 jours

Le Massegros (48)
Baguage 13/12/2018



Age le jour du baguage :
Adulte

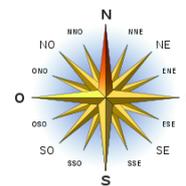
Millau (12)
Reprise 09/01/2021



Distance **30 km**
Durée du port de bague
750 jours
soit
2 ans 19 jours

La Malène (48)
Baguage 21/12/2018

Distance **200 km**
 Durée du port de bague
1503 jours
 soit
4 ans 1 mois 11 jours



Auzelles (63)
 Bague 29/11/2016

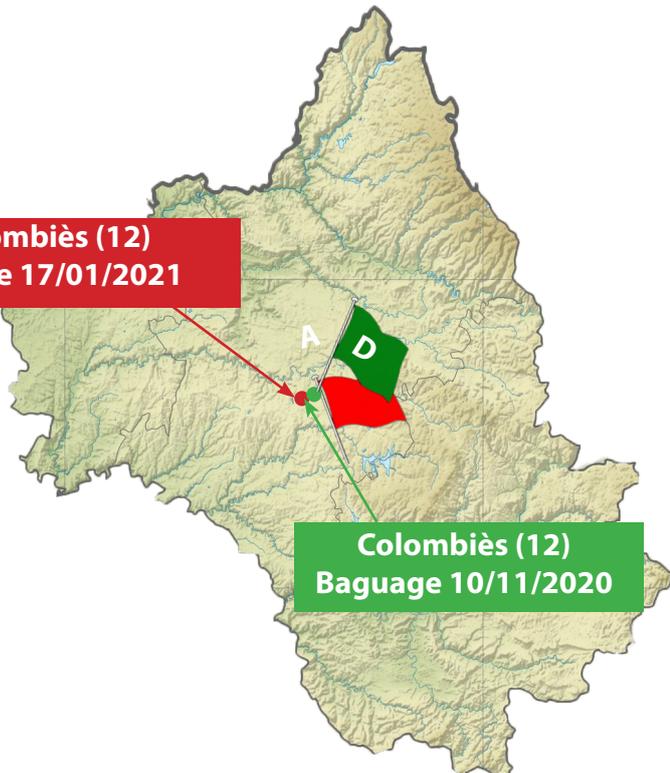
Rebourguil (12)
 Reprise 10/01/2021



Age le jour du bagueage :
 Jeune tardif

Colombières (12)
 Reprise 17/01/2021

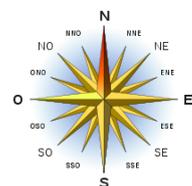
Distance **0 km**
 Durée du port de bague
68 jours
 soit
2 mois 7 jours



Colombières (12)
 Bague 10/11/2020

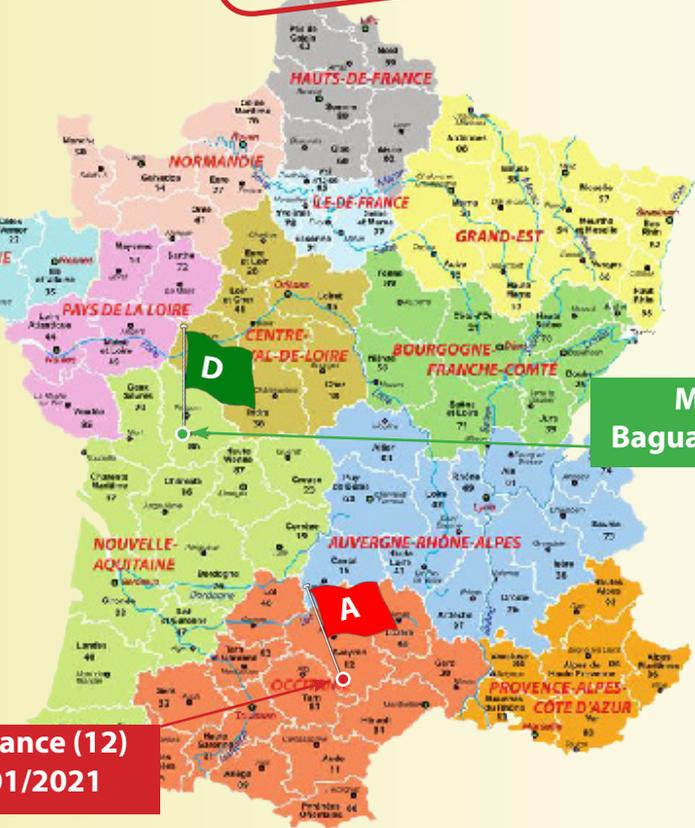


Age le jour du bagueage :
 jeune tardif



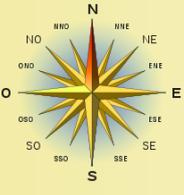
Record distance

Distance **452 km**
 Durée du port de bague **740 jours**
 soit **2 ans 9 jours**



Marnay (86)
 Bagueage 14/01/2019

Belmont sur Rance (12)
 Reprise 23/01/2021



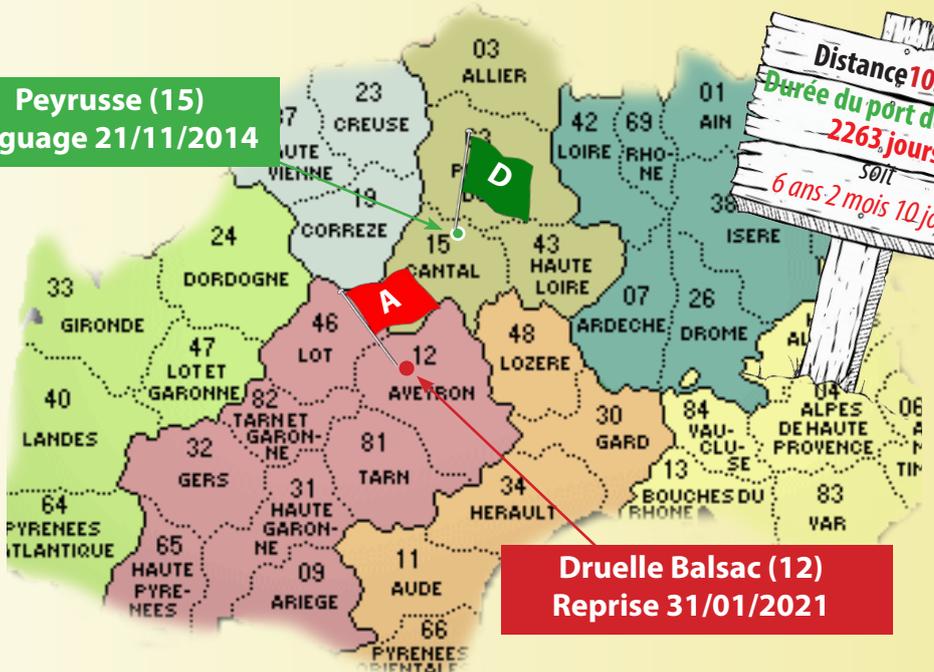
Age le jour du bagueage :
Adulte



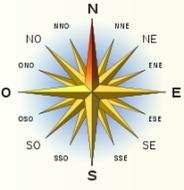
Record longévité

Peyrusse (15)
 Bagueage 21/11/2014

Distance **102 km**
 Durée du port de bague **2263 jours**
 soit **6 ans 2 mois 10 jours**



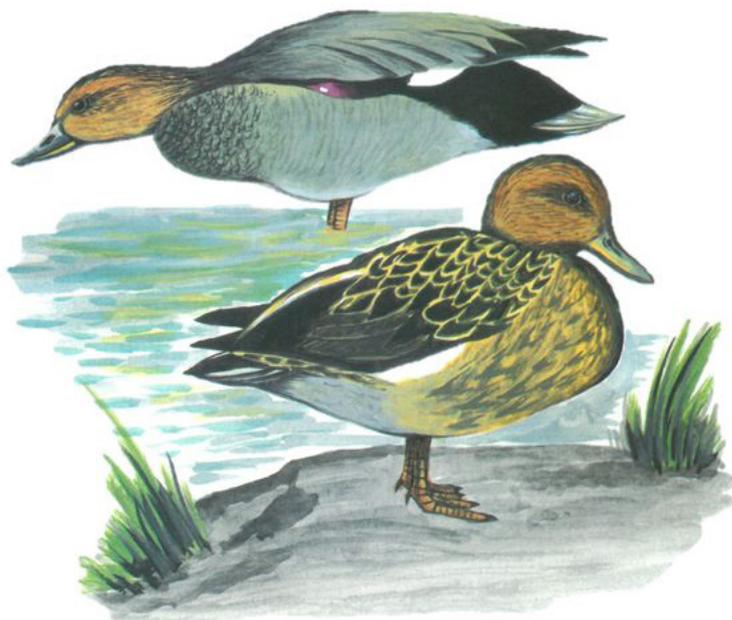
Druelle Balsac (12)
 Reprise 31/01/2021



Age le jour du bagueage :
Jeune tardif

Autres oiseaux.....

Le canard chipeau (*Anas strepera*)



Savez-vous que le Chipeau doit son nom à son côté cleptomane ?

En effet, le canard chipeau est un canard de surface et de fait, il n'arrive pas à accéder aux plantes aquatiques trop profondément ancrées sous l'eau.

Aussi, il s'est fait une spécialité de voler les plantes que remontent les foulques lors de leurs plongées. De voleur à chipeur et de chapardeur à chipeau... le nom fut vite trouvé.

Souvent, pour décrire le canard chipeau, la bibliographie évoque le caractère terne de son plumage. Certes si on le compare au col vert ou à la sarcelle d'hiver le chipeau apparaît plutôt fade au premier regard, avec des tons oscillant entre gris clair et gris foncé. Cependant, cela ne résiste pas à une observation attentive. Le chipeau affiche effectivement une livrée générale d'un gris plus ou moins intense.

Mais si on le regarde de plus près, il est loin d'être dénué de charme et l'on remarque que ses plumes sont délicatement vermiculées d'un liseré blanc plus ou moins épais selon les parties du corps. L'ensemble contraste alors avec son croupion totalement noir et son miroir alaire tricolore blanc bordé de noir et de roux. Cela fait, du chipeau un canard particulièrement élégant, tout en finesse qu'apprécie tout particulièrement ceux qui ne s'arrêtent pas aux aplats de couleurs particulièrement voyants dont se parent certains de ses congénères.

La femelle quant à elle se pare de couleurs discrètes, cryptiques. Il faut dire que chez les anatidés seule la femelle couve et de fait, elle a tout intérêt à miser sur la discrétion. Pour les novices, elle est difficile à distinguer de celle du colvert. Elle est néanmoins plus petite et son ventre blanc permet toutefois la distinction entre les deux espèces.

Le canard chipeau à une distribution assez clairsemée. En France l'espèce est présente en période de reproduction, de migration et d'hivernage. La majorité de la population nicheuse française se retrouve dans les régions d'étangs et de grands marais. En hiver, il en est tous les ans quelques-uns, migrateurs au long cours, qui descendent jusqu'en Camargue ou en Espagne voir même en Afrique du Nord et qui font une halte en Aveyron.

Cependant, le chipeau fait partie des canards que l'on croise le moins souvent sur le département. Jamais en grand groupe, mais jamais seul non plus. Les observations en Aveyron ne sont pas légion et s'étalent entre octobre et avril le plus souvent en décembre et janvier. Le chipeau est majoritairement végétarien. Il se nourrit de graines, de graminées, de plantules et surtout de plantes aquatiques. Il consomme également de petits invertébrés. Les protéines animales sont très recherchées au moment de la reproduction.

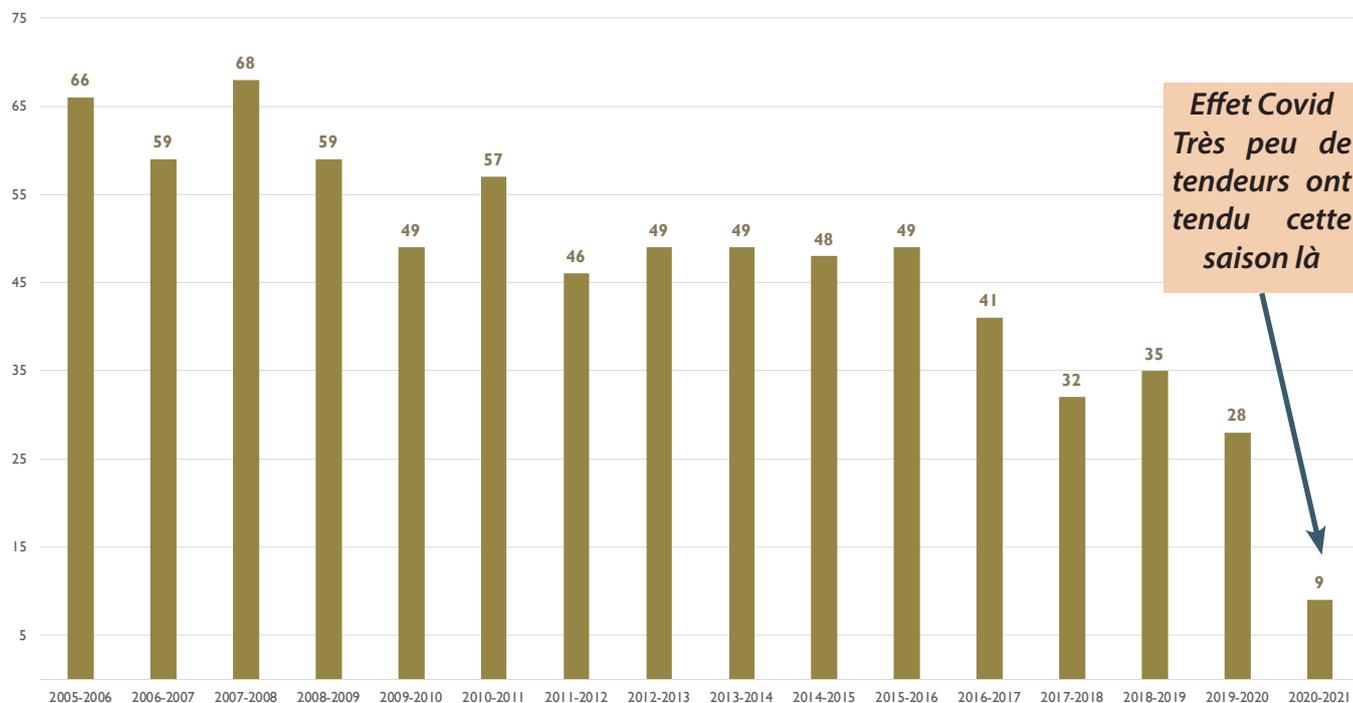
Le nid est construit à terre, dans la végétation au bord de l'eau.

Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont directement liées à la perte de ses habitats de prédilection. Le drainage des zones humides porte une très forte responsabilité dans la baisse des effectifs, tout comme l'eutrophisation des plans d'eau qui le prive de nourriture.

Les Tendelles

La chasse à la tendelle...un combat de longue haleine pour conserver des gestes ancestraux et identitaires.

Evolution du nombre de tendeurs en activité en Aveyron depuis 2005



Effet Covid
Très peu de
tendeurs ont
tendu cette
saison là

NOMBRE DE TENDEUR N'AYANT PAS RENDU SA CARTE

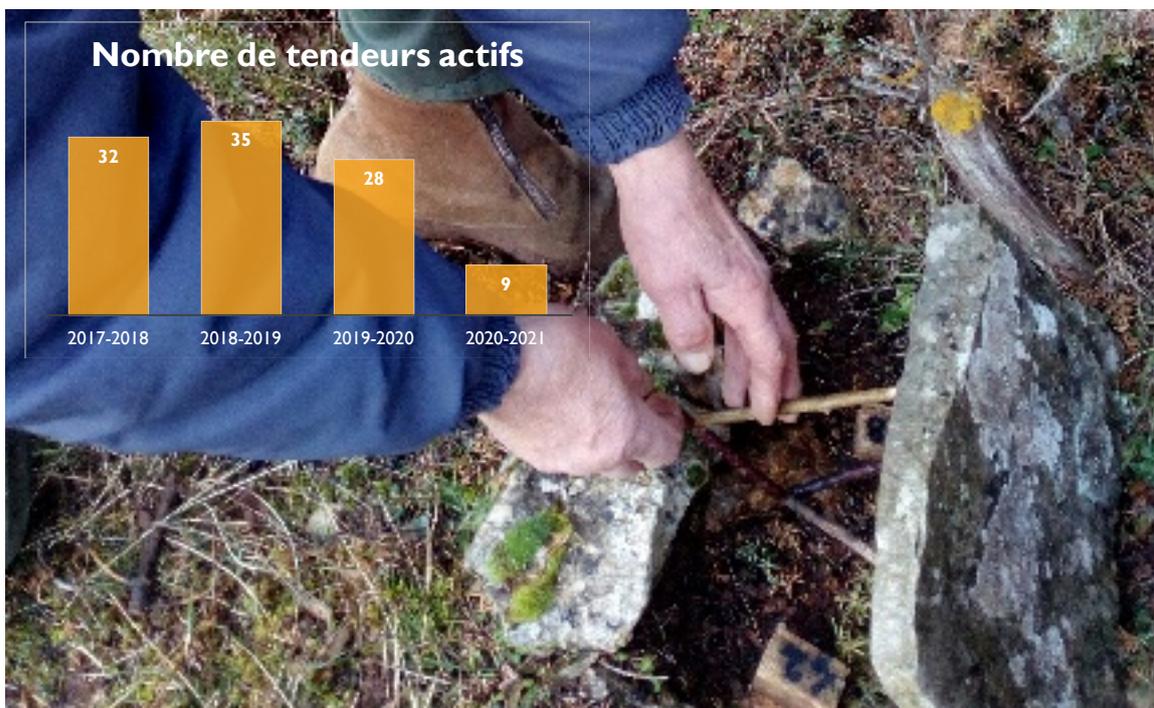
1

% DU NOMBRE DE RETOUR DE LA CARTE

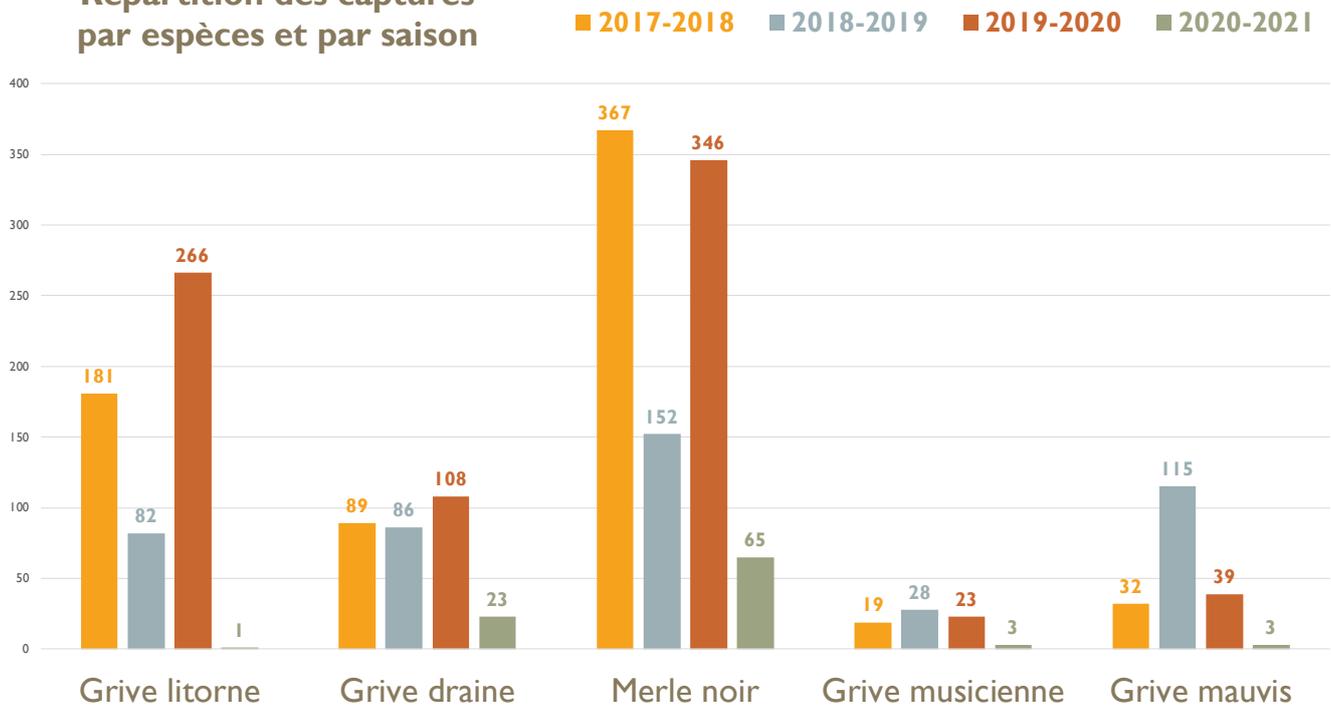
98%

% DE TENDEUR ACTIF EN 2020/2021

23%



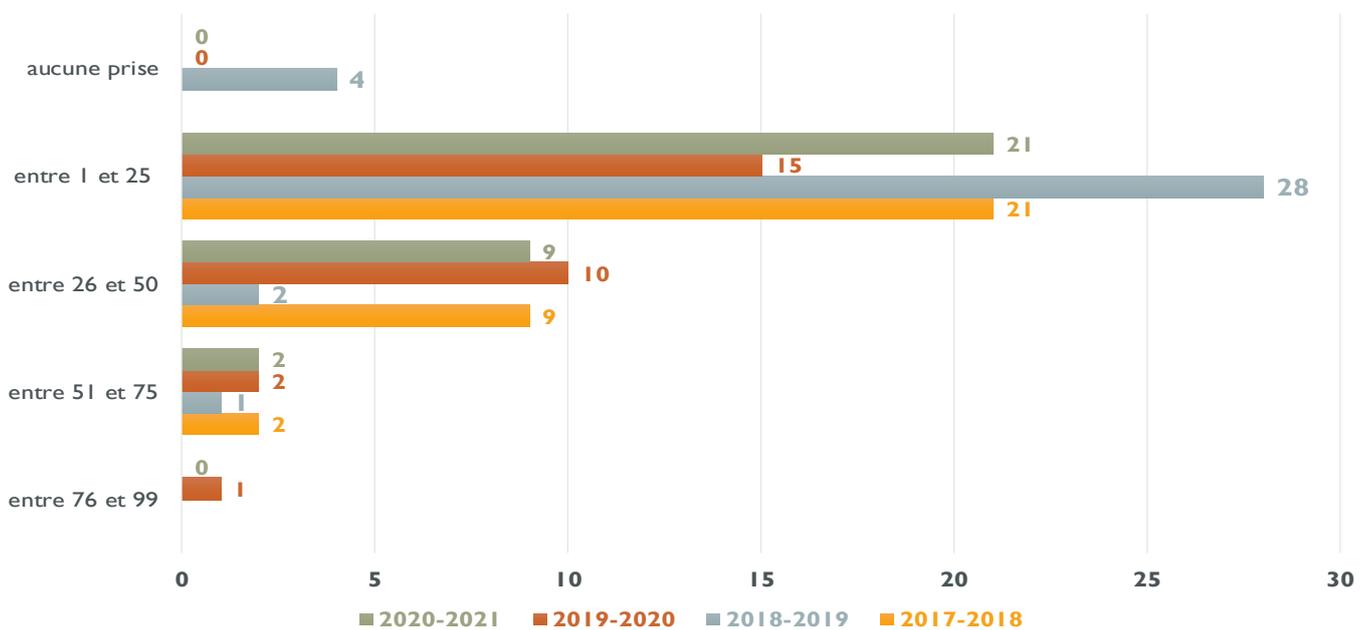
Répartition des captures par espèces et par saison



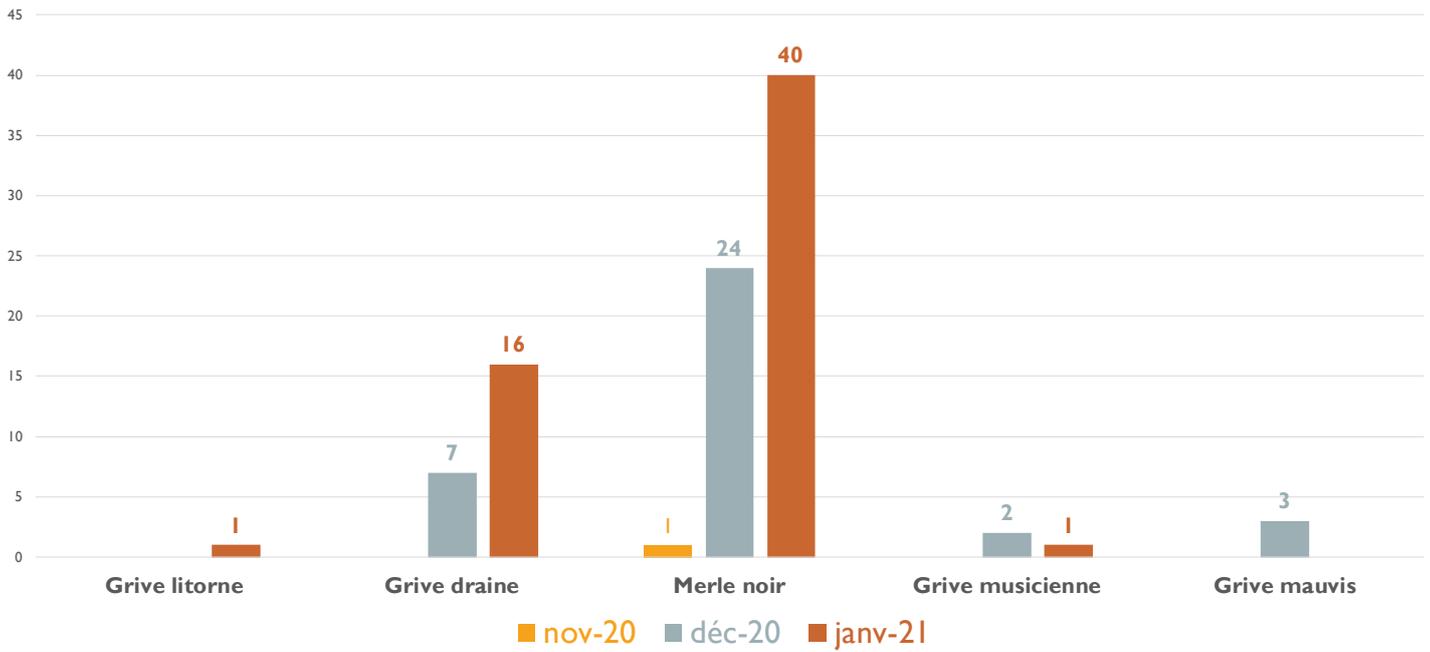
Grive mauvis



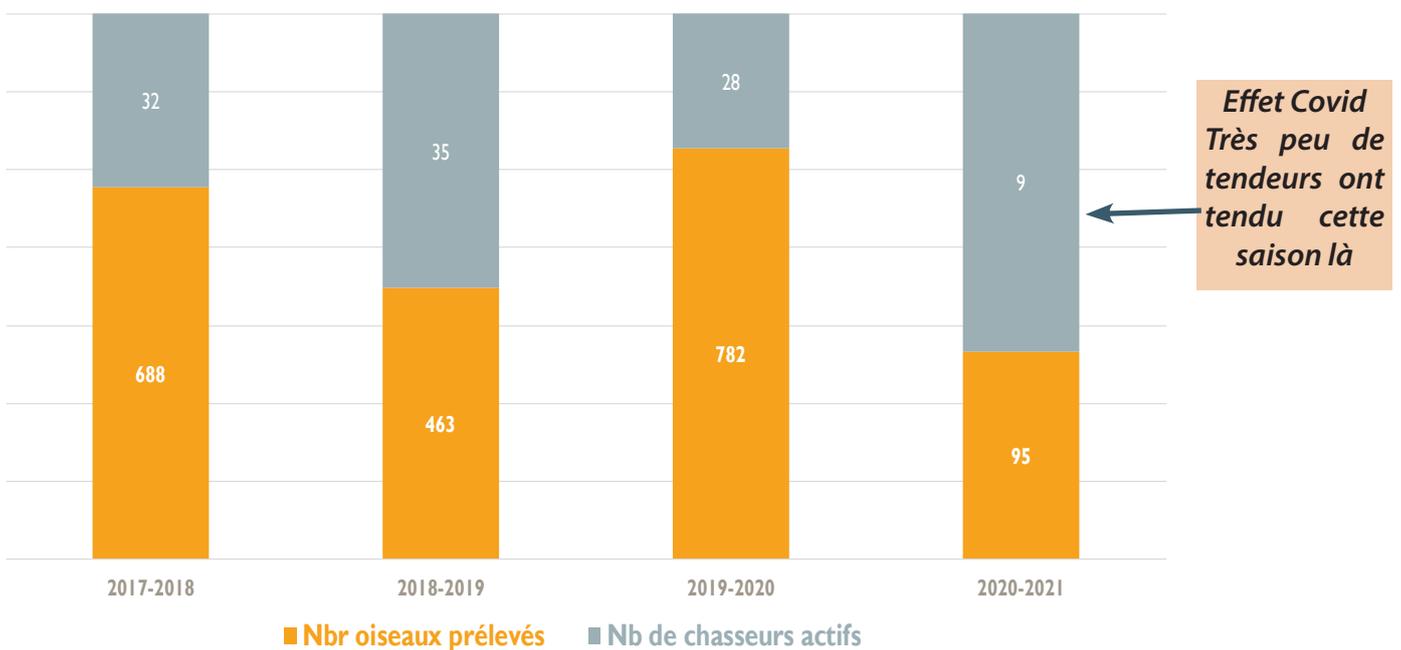
Nombre de prise par chasseur



Répartition des captures 2020 2021 par espèce et par mois



Évolution du nombre de prélèvements par chasseur



Un lâche parti pris

Les chasses traditionnelles sont dans la tourmente. Elles sont dans le collimateur du ministère de l'Écologie qui pour exister s'active sur des fronts où la victoire est aisée. Perdre la chasse à la glu ou à la pante est catastrophique pour nous chasseurs. Cependant, ne vous y trompez pas en termes de nombre d'oiseaux préservés le score est particulièrement ridicule.

Le constant est simple, les associations naturalistes préfèrent défendre des projets soumis à études d'impact et bénéficiant de mesures compensatoires et de suivi des mesures compensatoires, car ils sont extrêmement rémunérateurs.

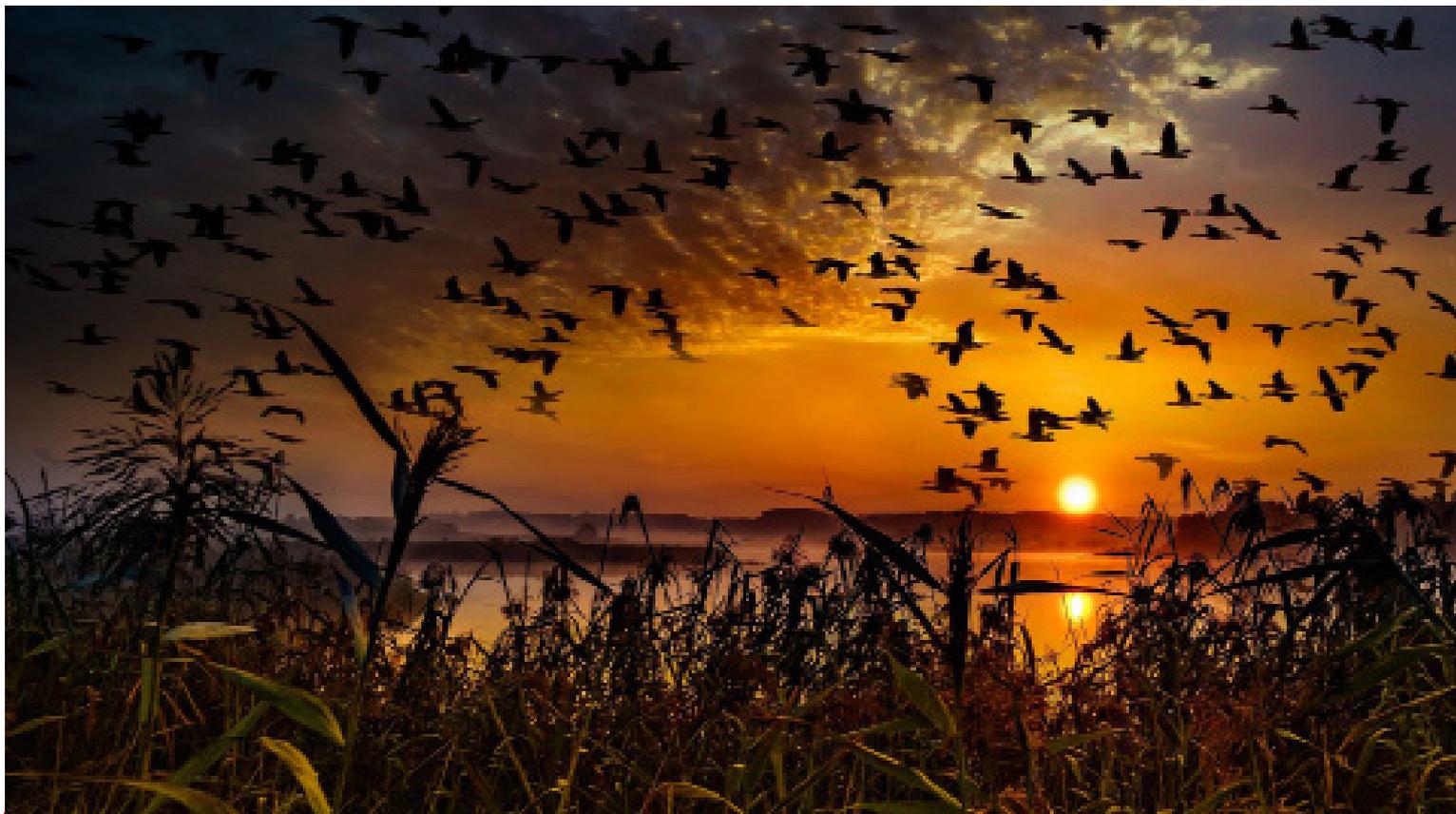
Aussi, à force de laisser les habitats naturels être détruits et la faune se réduire à peau de chagrin pour de l'argent, il faut bien de temps en temps pour le ministère donner l'illusion d'agir pour l'environnement.

Quoi de plus simple que s'attaquer à des chasses confidentielles ? C'est le miroir aux alouettes, d'un côté madame Le ministre de l'Écologie et des néonicotinoïdes laisse faire tout et n'importe quoi dès lors que les associations naturalistes y trouvent leur compte financièrement et d'un autre elle donne l'impression de travailler pour l'écologie en interdisant des chasses qui tuent un nombre infinitésimal d'oiseaux.

Pourtant le Muséum National d'Histoire Naturelle a listé les actions qui conduisent à la disparition des oiseaux, ce travail sur le printemps silencieux déjà prédit par Rachel Carson dans les années 60 a été largement documenté et jamais n'a été remis en cause et ce travail a conclu à la responsabilité dans la disparition des oiseaux de dizaines d'activités, mais en aucun cas de la chasse.

Pourquoi notre ministère ne s'attaque-t-il pas aux vrais problèmes de l'écologie ? C'est une volonté lâche pleine de partis pris et d'incompétence.





Fédération Départementale des Chasseurs

de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20